

Agropur coopérative laitière

RAPPORT
ANNUEL

Fière
ambassadrice
de notre
industrie

2015





TABLE DES MATIÈRES

03	Introduction
08	Message du président
10	Message du chef de la direction
12	Conseil d'administration Conseil de direction
	CINQ PILIERS
16	STRATÉGIE DE MARQUES
23	INNOVATION
24	LEADERSHIP EN MATIÈRE DE COÛTS
28	CAPITAL HUMAIN
31	DÉVELOPPEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL
34	Revue financière
44	États financiers consolidés

Agropur peut être fière de sa présence enrichissante dans ses communautés, de la réduction de son empreinte environnementale et de son côté humain, qui est à l'avant-plan de l'ensemble de toutes ses valeurs.

Agropur Fière de redonner à la société

Dons, commandites et campagne de bienfaisance des employés

La pérennité est au centre de l'histoire d'Agropur et ses membres et employés ont à cœur son développement. Dans cet esprit, il est très important pour l'entreprise de faire preuve de solidarité envers ceux qui en ont le plus besoin et de redonner aux différentes communautés qui forment le tissu social dont elle fait partie. Ainsi, l'année 2015 n'a pas fait exception alors qu'Agropur a accordé l'équivalent de 1% de son excédent avant ristournes et impôts en dons et commandites à des événements bénéfice ou à des organisations faisant la promotion du bien-être et de la santé des enfants et des familles. Les banques alimentaires du Canada et du Québec, la Fondation OLO, le Club des petits déjeuners, plusieurs fondations d'hôpitaux et tous les autres organismes auxquels Agropur apporte sa contribution ont été soigneusement sélectionnés selon des critères très précis; ils font un travail essentiel dans leur milieu et font une différence au quotidien.

Les employés de la Coopérative partagent aussi ces valeurs de solidarité. En effet, ils se sont mobilisés une fois de plus en 2015 en organisant des campagnes locales qui leur ont permis de remettre plus de 78 000 \$ à de nombreux organismes dans le cadre de la campagne de bienfaisance des employés.

Soutien à la relève

La relève est l'un des éléments indispensables à notre pérennité, d'où l'importance que nous attachons à la formation des jeunes qui seront les leaders de demain. Plusieurs bourses d'excellence Agropur sont remises à des étudiants s'étant démarqués dans des programmes liés à l'agriculture et à la transformation alimentaire, et ce, aux niveaux collégial et universitaire dans plusieurs régions du Canada. Agropur offre aussi des dons annuels à certaines universités américaines comme celles du Dakota du Sud et du Wisconsin.

La Coopérative propose aussi des stages à des jeunes de la relève qui se préparent à assumer leurs responsabilités de membres propriétaires chez Agropur. Chaque année, elle offre ces stages composés d'activités formatrices et enrichissantes directement en lien avec le mouvement coopératif à des jeunes producteurs de lait de toutes les régions administratives d'Agropur. De nombreux jeunes ont pu bénéficier de ce programme au cours de plus de 30 années de stages.

Environnement

Au cours des dernières années, Agropur a développé un système de gestion environnementale intégrant l'ensemble de ses lieux de travail. Le service de l'Environnement assure une vigie réglementaire et veille à la tenue de registres légaux. Des comités environnementaux regroupant des membres du conseil d'administration et de la direction garantissent une continuité dans les actions et les grandes orientations de l'entreprise. En 2015, une communication soutenue a permis de sensibiliser les employés à la gestion environnementale des usines, à la réduction de la consommation de papier et d'eau, et à la gestion du parc informatique.

De multiples projets sont continuellement lancés afin de réduire l'impact environnemental des activités. Par exemple, l'usine de Granby a conclu un chantier qui a permis de réduire la consommation d'eau potable par un gain d'un million de litres par jour. Des programmes de réduction des pertes ont aussi été amorcés dans les usines d'Edmonton et de Burnaby.

En outre, le nouveau siège social est construit avec la certification LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*). Il s'agit donc d'un bâtiment durable qui produira moins de déchets, économisera l'énergie, consommera moins d'eau et stimulera l'innovation. Construit dans un réel souci de préservation des ressources, le bâtiment s'intègre harmonieusement dans son environnement.





Pratiques responsables

« Avec le plaisir de consommer un produit Agropur, vient la satisfaction d'encourager des pratiques environnementales responsables. »

Sur la photo

MAXIME MORIN, MEMBRE PRODUCTEUR,
FERME LÉONARD MORIN ET FILS INC.
(RÉGION EST DU QUÉBEC) ET SON FILS FRÉDÉRIK

Club des petits déjeuners

« Acheter un produit Agropur,
c'est contribuer au développement
de milliers d'enfants. »





MESSAGE DU PRÉSIDENT



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Fiers de nos choix

Chers membres, chers employés,
Nous sommes satisfaits de notre croissance et de nos résultats opérationnels en 2015. Ils sont le reflet de notre solide performance. Grâce à nos choix stratégiques pour assurer l'avenir de la Coopérative, avec nos récents investissements et acquisitions, nous avons accru nos revenus ainsi que notre excédent avant intérêts, impôts et amortissement.

Les facteurs que nous ne contrôlons pas, comme la baisse marquée des prix mondiaux des produits laitiers et un contexte canadien qui continue d'être des plus concurrentiels, ont toutefois affecté négativement nos résultats nets.

Je tiens à féliciter l'équipe de direction et les gestionnaires pour l'ensemble de nos résultats dans un contexte difficile, notamment pour la forte progression de Natrel aux États-Unis et d'Aliments Ultima, l'intégration efficace de nos acquisitions et de nos fusions, et la réduction importante de nos coûts de fonctionnement.

Notre mobilisation

L'année 2015 s'est aussi déroulée sous le signe de la mobilisation. Dans le cadre des négociations du Partenariat transpacifique (PTP), nous avons défendu avec une grande énergie la gestion de l'offre, tant sur la place publique qu'auprès des instances gouvernementales.

Nous sommes convaincus que, sans notre mobilisation et celle de nos membres, des autres partenaires de notre industrie et de nos gouvernements, les concessions consenties auraient été encore plus importantes. Je suis fier du travail qui a été accompli et je remercie tous ceux qui ont contribué, par leurs actions, à influencer le gouvernement fédéral pour minimiser les impacts du PTP sur notre industrie.

Analyse des impacts

Dans ce contexte, nous avons diffusé largement *l'Analyse des impacts potentiels de la fin de la gestion de l'offre dans l'industrie laitière au Canada* réalisée par le Boston Consulting Group (BCG). Ce document extrêmement bien fait, sérieux et crédible, a eu un impact significatif auprès des décideurs et des médias.

L'étude de BCG démontre que la production laitière demeure encore largement appuyée financièrement par les gouvernements dans les principaux pays producteurs de lait et qu'aucun pays n'a réussi à faire un succès de la déréglementation sans une intervention massive des gouvernements.

Contrairement à ce que certains peuvent penser, les consommateurs canadiens ne paient pas leurs produits laitiers plus cher que ceux qui vivent dans des pays avec des niveaux de vie semblables. Il est démontré qu'il n'y a pas de lien entre une baisse de prix aux producteurs et les prix payés par les consommateurs. Le consommateur canadien ne paie pas son lait deux fois comme c'est le cas ailleurs. Il le paie une fois à la caisse de l'épicerie mais il ne le paie pas une deuxième fois avec ses impôts comme c'est le cas dans d'autres pays.

Notre système canadien de gestion de l'offre est non subventionné. Il fournit aux producteurs laitiers un revenu leur permettant de couvrir leurs coûts, et contribue au maintien du tissu social et au développement économique de nos communautés. Le système canadien est unique et a fait ses preuves.

Accords commerciaux

Au total, avec le PTP et les concessions faites à l'Union européenne, le gouvernement canadien aura concédé environ 5,5% de notre marché.

À ce jour, le Canada a négocié des accords de libre-échange avec des pays qui représentent 80% des exportations mondiales de produits laitiers. Puisqu'il n'y a pas de négociations avec d'autres grands pays producteurs et exportateurs de produits laitiers à l'horizon, les acteurs de l'industrie laitière canadienne savent globalement à quoi s'en tenir pour les prochaines années.

Devant le fait accompli, l'attribution des quotas d'importation prévus par l'accord Canada-Europe et par le PTP doit être administrée de façon à minimiser les impacts

sur notre industrie, en les accordant aux fabricants canadiens. Nous avons développé l'industrie canadienne du fromage fin en harmonie avec les importations. Nous avons donc l'expertise nécessaire pour limiter l'impact de l'importation de produits similaires aux nôtres sur la production canadienne, et ainsi assurer l'intégrité de notre système de gestion de l'offre.

Stratégie ingrédients

De nombreux enjeux et incertitudes subsistent. Tout d'abord, le gouvernement fédéral, comme il s'est engagé à le faire, doit très rapidement contrôler sa frontière et régler la question des ingrédients laitiers de contournement comme les protéines liquides. Cette question est prioritaire pour le maintien de la gestion de l'offre, comme elle l'est pour Agropur et pour les producteurs que nous soutenons à cet égard.

En parallèle, nous travaillons à mettre en place au Canada une stratégie nationale des ingrédients laitiers qui soit gagnante-gagnante pour les producteurs et les transformateurs. Il faut valoriser les surplus structurels de poudre de lait écrémé au bénéfice des producteurs, tout en offrant aux transformateurs d'utiliser ces ingrédients pour leur fabrication domestique. Nous devons nous entendre sur une solution nationale à cet enjeu national.


Perspectives

Il est réconfortant de constater que si nous avions su il y a deux ans ce que nous savons aujourd'hui, nous aurions fait les mêmes choix stratégiques, car ils étaient essentiels pour assurer l'avenir de notre coopérative et sa pérennité.

En développant nos activités aux États-Unis, nous savions que nous serions plus exposés à la volatilité des marchés. Cela commande la plus grande prudence dans la gestion de notre entreprise et dans l'utilisation des fonds de la Coopérative, afin de conserver une situation financière saine. C'est pourquoi nous avons décidé de limiter nos investissements en immobilisation en 2016, de continuer à réduire nos coûts, et de reporter le rachat de capital et des titres de créance des membres.

La reprise des prix mondiaux viendra, c'est la logique du marché qui le veut. Nos fusions et acquisitions, nos investissements dans nos usines, la réduction de nos coûts, nos actifs de haute qualité, nos marques fortes et nos gestionnaires des plus aguerris et respectés dans le marché nous positionnent plus avantageusement que jamais pour en profiter, le moment venu.

Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier notre chef de la direction, monsieur Robert Coallier, et son équipe pour leur excellent travail. Je vous remercie aussi, nos 3367 membres, pour votre engagement au sein de votre coopérative.



Serge Riendeau

MESSAGE DU CHEF DE LA DIRECTION



Fiers de nos réalisations

Chers membres, chers employés,
Bien que l'exercice 2015 ait présenté de grands défis, nos réalisations des dernières années nous positionnent plus avantageusement que jamais pour assurer notre développement à long terme.

Résultats

Malgré un environnement d'affaires défavorable, nos résultats sont en croissance. En 2015, notre chiffre d'affaires s'élève à près de 5,9 milliards de dollars, en hausse de 1,2 milliard de dollars ou 26,0 % d'augmentation comparativement à 2014, tandis que notre BAIIA ajusté s'est accru de 10,2 % pour atteindre 306 millions de dollars. Notre excédent avant ristournes et impôts a par contre subi une baisse de 37,6 %, qui s'explique principalement par la hausse des amortissements et des frais financiers

reliés à nos récents investissements en immobilisation et acquisitions. À la fin de notre année financière, l'avoir des membres se situait à 1,291 milliard de dollars, une augmentation de 5,0 %.

Nous avons grandement amélioré les résultats d'Aliments Ultima qui, pour la première fois depuis le lancement de iögo, a eu un BAIIA positif et ceux des opérations américaines de Natrel. Nous avons complété avec succès la vaste majorité de nos projets d'investissement et leur mise en opération.

Toutefois, la baisse des marchés laitiers mondiaux a été sans précédent, et les prix des poudres de lactosérum aux États-Unis ont suivi la même tendance. Ces facteurs se sont répercutés sur les prix et sur nos résultats qui, bien que positifs, sont globalement en-deçà de nos attentes.

Face à cette situation, l'équipe de direction n'a ménagé aucun effort afin de compenser les manques à gagner, et nous avons dépassé nos objectifs de contrôle des coûts.

La proportion de nos revenus américains est en forte progression, atteignant 43,8 % en 2015 comparativement à 35,9 % en 2014. Sans nos choix stratégiques de fusions et d'acquisitions, nos résultats seraient en décroissance, et sans l'apport de la rentabilité des États-Unis, notre BAIIA afficherait une baisse significative malgré nos fusions et acquisitions au Canada.

Même si notre situation financière demeure solide, la gestion de notre dette bancaire est une priorité et nous posons des gestes concrets à cet égard, comme la conclusion en décembre 2015 d'une seconde émission de parts privilégiées de premier rang pour un montant de 300 millions de dollars. La réduction de notre dette nous permettra de poursuivre notre développement et de conserver notre position de joueur majeur sur l'échiquier nord-américain.

Des marques qui fidélisent la clientèle

Nos marques sont un important levier de notre croissance. Nous continuons de miser sur des marques fortes qui suscitent la loyauté des consommateurs. En 2015, nous avons continué à investir dans nos marques OKA, Natrel et iögo. Notre volume de vente d'OKA est en constante progression, Natrel a été reconnue comme la marque de confiance dans les produits laitiers au Canada selon un sondage de l'Université de Victoria et iögo a atteint des parts de marché de 13 % au Canada et 19 % au Québec.

L'innovation

L'innovation demeure le plus grand défi, tant pour notre industrie que pour Agropur. Nous devons penser autrement, sortir des sentiers battus et faire preuve d'audace. Au-delà d'initiatives comme le Bar à lait Natrel par java u ou notre partenariat avec le *food truck* Boîte à Fromages, nous devons aborder l'innovation de façon différente. Nous sommes à mettre en place de nouveaux processus qui nous permettront de nous démarquer sur les marchés et de faire la différence auprès des consommateurs.

Le contrôle des coûts

Notre objectif établi en 2012 de réduire nos coûts de 75 millions de dollars d'ici 2015 a été dépassé alors que, sur une base annualisée, nous avons généré des économies de 84 millions de dollars. En 2016, nous accélérons notre recherche de synergies additionnelles et lançons un nouveau programme de réduction des coûts sur trois ans.

De plus, nos récents investissements nous positionnent solidement pour l'avenir. Par exemple, en 2015, nous avons augmenté notre capacité de production de fromage OKA, et dans nos usines américaines, nous avons augmenté

de 30 % notre capacité de production de fromage feta et triplé notre capacité de production de fromage mozzarella. Nous avons également complété les projets à l'usine de Lethbridge en Alberta, de Saint-Hyacinthe au Québec et la ligne de produits aseptiques à Bedford en Nouvelle-Écosse.

Nous avons en outre complété la phase 1 de notre projet ERP qui uniformise nos plateformes informatiques et processus en un seul outil.

Notre capital humain

La mise en place de nouvelles structures organisationnelles aux États-Unis et au Canada nous permettra de mieux servir nos clients tout en réalisant des économies et des synergies significatives.

Alors que nous nous apprêtons à déménager dans notre nouveau siège social, nous sommes convaincus que ce nouvel environnement exceptionnel nous aidera à attirer et retenir les meilleurs talents et à optimiser la nécessaire collaboration entre nos équipes.

De plus, nous avons conclu des ententes à long terme à des conditions satisfaisantes avec nos employés de plusieurs de nos sites de transformation qui nous permettront de poursuivre notre développement dans un environnement de travail stable.

Développement national et international

En 2015, nous avons complété les transactions de Northumberland au Nouveau-Brunswick et des actifs laitiers de Sobeys dans l'Ouest canadien. Ces cinq nouvelles usines nous permettent d'atteindre notre objectif d'avoir une portée nationale et nous positionnent avantageusement pour répondre aux besoins de nos clients nationaux. L'année 2015 a aussi été largement consacrée à la consolidation et à l'intégration de notre fusion et de nos acquisitions effectuées en 2014 et 2015, et aux importants investissements dans nos infrastructures de fabrication. Nous préparons ainsi l'organisation pour sa prochaine phase de développement.

Conclusion

Nous demeurons convaincus que nos choix stratégiques sont les bons et nous sommes fiers de nos réalisations. Notre développement aux États-Unis est essentiel. Nos actifs sont solides et à la fine pointe. Nous avons des employés compétents et motivés. Nous poursuivons notre travail de fidélisation à nos marques afin de devenir un joueur incontournable, moins vulnérable aux prix.

Nous espérons un redressement des marchés et, lorsqu'il arrivera, nous serons en mesure d'en bénéficier en réalisant le plein potentiel de nos choix.

Je remercie sincèrement les membres du conseil d'administration et notre président, monsieur Serge Riendeau, pour leurs conseils et leur confiance. Je remercie également l'équipe de direction pour sa grande collégialité et son dévouement. Mes remerciements s'étendent à l'ensemble de nos employés, tant au Canada qu'aux États-Unis, pour leur sens de l'initiative et leur engagement.



Robert Coallier

CONSEIL D'ADMINISTRATION



CONSEIL D'ADMINISTRATION

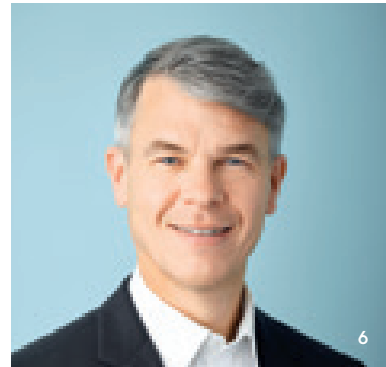
1 SERGE RIENDEAU président, nommé et élu au suffrage universel 1991 | **2 RENÉ MOREAU** vice-président, Nicolet-Bois-Francs 1998 | **3 JEANNIE VAN DYK** vice-présidente, Atlantique 2013 | **4 MICHEL COUTURE** 1^{er} membre de l'exécutif, Chaudière-Appalaches 2001 | **5 CÉLINE DELHAES** 2^e membre de l'exécutif, Laurentides-Lanaudière 2011 | **6 ROGER MASSICOTTE** 3^e membre de l'exécutif, Mauricie-Portneuf 2003 | **7 ROGER BEAULIEU** Est du Québec 2014 | **8 STÉPHANIE BENOIT** nommée et élue au suffrage universel 2015 | **9 CLAUDE CRESSIER** Érables-Seigneuries 2015

Légende : nom de l'administrateur, région administrative et année d'entrée au conseil

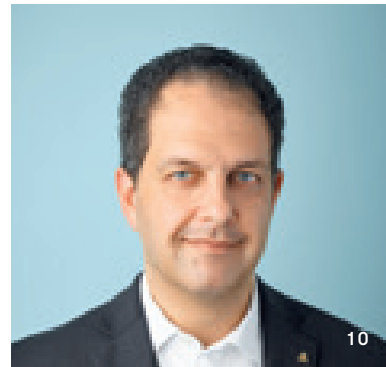
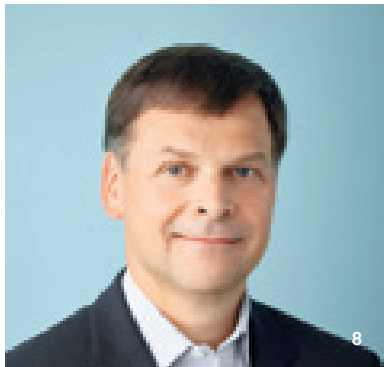


10 JEAN FILIATRAULT Montérégie 1993 | **11 ALAIN FORGET** Laurentides–Lanaudière 2014 | **12 DARIE GAGNÉ** Chaudière-Appalaches 1997 | **13 JEAN-PIERRE LACOMBE** Salaberry–Richelieu 2007 | **14 VALÈRE LIEUTENANT** Estrie–Granby 2012 | **15 VITAL VOULIGNY** Nicolet–Bois-Francs 2007 | **16 RALPH BALLAM** membre invité du conseil d'administration 2013 | **17 SUZANNE BLANCHET** membre invitée du conseil d'administration, du comité des ressources humaines et du comité environnemental 2015 | **18 JIM WALKER** membre invité du conseil d'administration 2014

CONSEIL DE DIRECTION



1 ROBERT COALLIER chef de la direction | **2 JOCELYN LAUZIÈRE** vice-président principal et chef de la direction financière | **3 LORRAINE BÉDARD** vice-présidente principale, Affaires juridiques, relations avec les membres et Secrétaire générale
4 SERGE PAQUETTE président, Opérations Canada, Agropur coopérative
5 DOUG SIMON président, Opérations États-Unis, Agropur inc.
6 DOMINIQUE BENOIT vice-président principal, Affaires institutionnelles et communications | **7 PIERRE CORRIVEAU** vice-président principal, Capital humain
8 SERGE FORTIER vice-président principal, Technologies de l'information
9 NICOLAS MARIE vice-président principal, Achats stratégiques et développement
10 BENOÎT ZOLNAÏ vice-président principal, Excellence opérationnelle et qualité



La réussite d'une
coopérative se
manifeste d'abord
par le bien-être
des gens qui
y œuvrent.

Agropur atteint
ses objectifs en
offrant un climat
favorable au succès
de la Coopérative
en entier.

STRATÉGIE DE MARQUES

Fiers de nos marques fortes qui se distinguent

En 2015, Agropur a décidé de faire preuve de plus d'audace et d'aller un pas plus loin dans sa stratégie de marques, tout en conservant une approche privilégiant des marques fortes et réputées et un meilleur équilibre entre ces dernières et les activités de coemballage.

Investissements et partenariats

Les investissements et les efforts de marketing derrière nos joyaux OKA, Natrel et iögo se sont poursuivis et ont remporté le succès escompté. De plus, dans sa nouvelle volonté de sortir des sentiers battus, Agropur a expérimenté certains nouveaux concepts comme le partenariat avec les cafés java u.

Au cours de l'année, nous avons continué nos investissements majeurs pour augmenter la capacité de production de fromage OKA, ce qui a contribué à une augmentation importante des volumes de ventes depuis deux ans. Les ventes d'OKA ont été stimulées par une importante campagne publicitaire télé qui a remporté beaucoup de succès. De plus, notre marque emblématique a fait l'objet d'un partenariat avec le *food truck* Boîte à Fromages, qui se déplace tous les jours un peu partout à Montréal et dont les adeptes peuvent suivre les déplacements sur Facebook.

En ce qui concerne Natrel, les effets positifs du repositionnement de la marque continuent de se faire sentir. Avec sa nouvelle image très actuelle, Natrel a su se différencier de ses concurrents, et sa notoriété continue de se renforcer; il en résulte une augmentation dans les intentions d'achat parmi les consommateurs et les non-consommateurs. Son segment « sans lactose » continue d'ailleurs sa progression et se positionne avantageusement sur le marché.

La marque Natrel a atteint un tel niveau de notoriété au Canada

qu'elle a été nommée « Marque de confiance dans les produits laitiers », selon un sondage mené par l'Université de Victoria en Colombie-Britannique.

La marque, grâce à sa réputation d'excellence, s'est associée aux cafés java u, des établissements très fréquentés par les amateurs de café de spécialité, pour offrir une expérience unique aux clients. Ainsi est né le Bar à lait Natrel par java u. Il met en valeur les différentes variétés de lait Natrel (sans lactose, finement filtré, biologique, etc.). On y présente Natrel comme une marque de grande qualité qui s'adapte aux goûts et préférences de la clientèle et qui s'inscrit dans les tendances associant les marques à des expériences uniques, à la fois flexibles et simples.

iögo, une autre marque dans laquelle nous avons beaucoup investi depuis son lancement, a connu une excellente année et a poursuivi sa progression dans le marché grâce à des activités promotionnelles dynamiques et variées ainsi qu'au lancement de nouveaux produits répondant aux besoins des petits et des grands. La marque iögo est parvenue à obtenir 19 % de parts de marché au Québec et 13 % au Canada, ramenant ainsi notre coentreprise Aliments Ultima sur la voie de la profitabilité.

Nouveaux produits

Plusieurs produits ont été lancés en 2015 sous nos marques réputées. Pour bon nombre d'entre eux, il s'agit de l'extension de nos gammes existantes. Les produits Snack ont été lancés au printemps sous la marque Natrel; offerte en deux saveurs, cette pause nutritive idéale offre une teneur élevée en protéines. Natrel a aussi commercialisé au cours

de la même période deux saveurs de cafés glacés. Elle a aussi ajouté à sa gamme de laits aromatisés une délicieuse saveur caramel latte à seulement 1% de matière grasse en septembre dernier. Le tout nouveau beurre Natrel préparé avec du sel de mer a commencé à faire son entrée sur le marché et dans le frigo des consommateurs du Québec et de l'Ontario au mois d'août. Et comme toujours avec les produits Natrel, le bon goût est au rendez-vous.

D'autre part, un petit nouveau a fait son apparition dans la famille des fromages OKA. Il s'agit du OKA L'Artisan Fumée qui répond à une forte tendance pour les produits fumés. Le fromage OKA Frère Alphonse, avec son affinage allongé, ainsi que le Maillon fort, une pâte molle inspirée des bries français de haute spécialité, ont aussi vu le jour en 2015 et sont offerts dans les boutiques spécialisées à certaines périodes de l'année, soit à l'occasion de Pâques, de la Fête nationale du Québec et des Fêtes.

Aliments Ultima a, quant à elle, commercialisé entre autres trois nouveaux produits iögo, soit le Nano pochette lancé en mai, qui permet aux enfants de savourer leur yogourt préféré sans cuillère ni dégât. Puis, les yogourts iögo Protéin^e et iögo Smoothie sont arrivés en force sur le marché canadien en août dernier. Aliments Ultima a aussi lancé, sous sa marque Olympic, un kéfir biologique au printemps 2015.

Prix remportés

D'année en année, la qualité de nos produits ne se dément pas et 2015 n'a pas fait exception. Nos fromages se sont une fois de plus démarqués lors de prestigieux concours où ils ont remporté de nombreux prix, dont plusieurs premières places lors d'événements tels que le British Empire Show pour le Brie Notre-Dame, le Champfleury et le Brie Chevalier fabriqués à Saint-Hyacinthe au Québec; le United States Championship Cheese Contest pour des fromages fabriqués à Weyauwega et Luxemburg au Wisconsin ainsi qu'à Lake Norden au Dakota du Sud; le concours de l'American Cheese Society pour le Champfleury; et la Sélection Caseus pour l'Agropur Grand Cheddar, fabriqué à Notre-Dame-du-Bon-Conseil au Québec, et l'OKA L'Artisan, fabriqué à Oka au Québec.

Natrel[®]

Québon[®]

Sealtest[®]

island
FARMS

Farmers



Central
Dairies

OKA

AGROPUR
Grand Cheddar
CANADIAN RESERVE[™]



Allegro

FROMAGES FINS
ANCO
FINE CHEESE



Damafro

biPro
FROMAGE GRONDÉ FINE TÈME SOLAIRE 100% PASTEURISÉ

PZ-44

ISO CHILL[®]

Dairytown
"the heart of Canada's dairy country"



iöGO[™]





Food truck Boîte à Fromages

« Je sais qu'en choisissant
Agropur, je soutiens un producteur
de lait. »

Sur la photo

ALEXANDRA BONNET, PROPRIÉTAIRE DE LA BOÎTE
À FROMAGES, PATRICIA BOURQUE, EMPLOYÉE D'AGROPUR,
ET JEAN-MARC POIRIER, MEMBRE PRODUCTEUR,
FERME FRANORD INC. (RÉGION SALABERRY-RICHELIEU)





A

Fromage OKA

- o Une augmentation de plus de 50% des volumes en deux ans
- o Un partenariat avec le *food truck* Boîte à Fromages, dans les rues de Montréal
- o Une augmentation de la visibilité de la marque grâce aux recettes à base de fromage OKA



B

Lait NATREL

- o Une augmentation des intentions d'achat
- o « Marque de confiance dans les produits laitiers », selon un sondage mené par l'Université de Victoria en Colombie-Britannique
- o Une association avec java u, dans 21 établissements, afin d'offrir une expérience unique aux clients



C

Yogourt IÖGO

- o Une progression dans le marché grâce à des activités promotionnelles dynamiques
- o Lancement de nouveaux produits répondant aux besoins des consommateurs
- o Une part de marché de 19% au Québec et de 13% au Canada



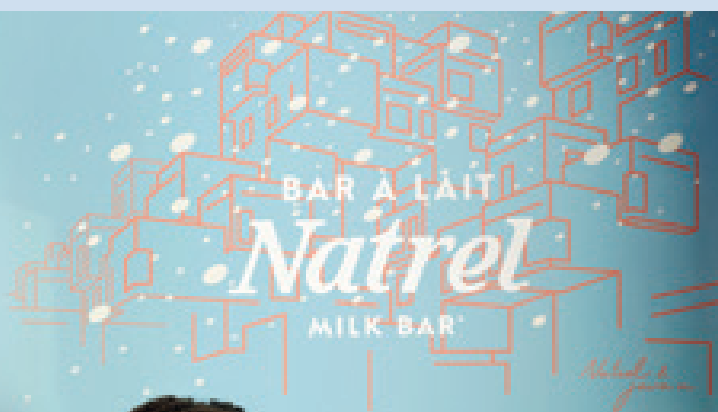
D

Protéine BIPRO

- o Un produit et une commercialisation innovateurs
- o Un produit inégalé sur le marché en raison de la pureté de la protéine (plus de 95%)
- o BiPro offrira bientôt de nouveaux produits pour répondre aux besoins et aux demandes des consommateurs

Bar à lait Natrel par java u

«Java u me permet de choisir
parmi un éventail de produits
Natrel de qualité, pour m'offrir
un latte unique.»



INNOVATION

Fiers d'être à l'affût des besoins de nos consommateurs

En 2012, l'innovation avait été identifiée comme étant l'un des piliers essentiels au développement d'Agropur. Si on le compare aux autres piliers, l'innovation est celui qui a été le moins exploité à ce jour. C'est pourquoi il deviendra un élément crucial de nos stratégies au cours des prochaines années. L'innovation aujourd'hui va bien au-delà de l'extension de gamme de nos produits existants. Les initiatives qui suivent sont de bons exemples de la voie que nous devons emprunter.

Il nous faut maintenant innover dans nos processus, nos investissements, notre commercialisation, nos partenariats et le lancement de nouveaux produits qui vont révolutionner notre secteur.

Notre joyau OKA

Dans le but d'atteindre ses ambitieux objectifs de croissance pour son joyau OKA, Agropur a investi 45 millions de dollars dans une campagne de marketing et dans la modernisation de l'équipement de l'usine d'Oka. Une nouvelle ligne a été mise en place au cours de l'année et a pu démarrer en octobre dernier. Ainsi, le moulage, le démoulage et la manipulation des moules sont maintenant entièrement automatisés sur une ligne à la fine pointe de la technologie. Et le défi le plus important, qui consistait à moderniser l'équipement tout en préservant la saveur authentique de notre fromage OKA, a été relevé avec brio.

L'alpha-lactalbumine, un produit au fort potentiel

L'investissement dans l'usine de Jerome en Idaho est un exemple d'innovation sur plusieurs plans. Des travaux de pointe, fruits d'une ingénierie et d'une expertise scientifique avant-gardistes, y ont été réalisés dans le but de décupler sa capacité de production d'alpha-lactalbumine, un isolat de protéine de lait qui atteint le degré de pureté le plus élevé dans le monde entier et qui a été mis au point par l'équipe de développement de notre entreprise acquise Davisco.

L'alpha-lactalbumine est la protéine qui se rapproche le plus de celle contenue dans le lait humain et qui est essentielle à la nutrition des nourrissons. Ce produit de très haute qualité nous permettra de former des partenariats pour mettre au point, entre autres, une nouvelle génération de préparations pour nourrissons. Notre Centre de technologie des protéines de Le Sueur au Minnesota a eu recours à des technologies de pointe pour en arriver à d'aussi spectaculaires résultats.

Une commercialisation innovatrice

Aujourd'hui, en plus de répondre aux besoins des consommateurs, les produits doivent être associés à toutes sortes d'activités promotionnelles sur nos sites Web telles que concours, recettes, interaction avec le consommateur, etc. De plus en plus, ce dernier ne se contente plus d'acheter un produit; il s'attend à une expérience différente et tient à connaître l'entreprise et les valeurs qu'elle véhicule. Les organisations doivent par conséquent s'adapter aux préoccupations, aux besoins et aux demandes de la nouvelle génération de consommateurs.

Un projet comme celui du Bar à lait Natrel par java u en est un bon exemple. Nous ne nous contentons pas d'offrir du lait aux consommateurs; nous leur offrons une variété de laits de qualité qui rendront leur café et leur expérience uniques. L'expérience client et notre visibilité s'en trouvent rehaussées.

Le produit BiPro et sa commercialisation constituent un autre bon exemple d'innovation. BiPro est un isolat de protéine de lactosérum de très haute qualité très apprécié notamment des athlètes professionnels en raison de la pureté de la protéine (plus de 95%), inégalée dans le marché. Fabriqué dans les usines de Le Sueur au Minnesota et de Jerome en Idaho, sa commercialisation a ceci de particulier que ses produits ne peuvent être achetés que sur le site Internet de BiProUSA et sur Amazon. Présentement offert sous forme de poudre aromatisée ou nature et sans saveur, BiPro offrira bientôt des boissons prêtes à boire et des barres de protéines pour répondre aux besoins et aux demandes des consommateurs.

LEADERSHIP EN MATIÈRE DE COÛTS

Fiers de développer un modèle économique gagnant

LEADERSHIP EN MATIÈRE DE COÛTS

Le leadership en matière de coûts avait été identifié comme l'une des clés de la croissance de notre organisation lors de l'exercice de revue stratégique Agropur 2015. Plusieurs projets avaient été mis en branle à la suite de cette analyse et ont été réalisés au cours des trois dernières années. L'objectif de 75 millions de dollars qui avait été fixé en 2012 a été atteint et même dépassé en cours d'année, permettant de réaliser des économies annualisées de l'ordre de 84 millions de dollars, ce qui nous permet de rester concurrentiels dans un marché très difficile maintenant que nous avons complété notre premier programme. Nous en lancerons un nouveau dans les prochains mois, sur un horizon de trois ans.

Investissements et activités

Des investissements majeurs ont été consentis à l'usine de Weyauwega au Wisconsin pour doubler la capacité de production de feta. Les travaux sont très avancés, et la ligne pourra démarrer au printemps 2016. D'autres travaux se poursuivent à Luxemburg et Little Chute grâce à d'autres investissements qui permettront de continuer d'augmenter la capacité de ces installations. Les usines d'Oka, de Lethbridge, de Québec et de Saint-Hyacinthe ont aussi bénéficié d'investissements en 2015 pour les moderniser et augmenter leur capacité.

Un nouveau laboratoire a été construit à Saint-Hubert, au Québec, sur le même site que le siège social, dont la construction se poursuit pour pouvoir accueillir les employés au début de 2016.

Dans le cadre de la réorganisation et de l'optimisation de certaines de ses activités, Agropur a annoncé, au cours de la deuxième moitié de l'année, la fermeture de son usine

de Saint-Bruno au Québec, au printemps 2016 et de celle de Chilliwack, en Colombie-Britannique, à l'automne 2016. Agropur optimisera ainsi ses activités et transférera sa production vers d'autres installations dans les mêmes régions.

En février 2015, nous avons mis en œuvre la phase 1 de notre ERP (*Enterprise Resource Planning*), qui nous permet d'uniformiser nos plateformes informatiques et de regrouper nos processus dans un seul outil. Il s'agissait d'un travail d'intégration colossal, d'une ampleur jamais égalée chez Agropur.

Puis, la mise en place d'un regroupement des achats de toute l'organisation a permis un échange de connaissances et un contact plus étroit avec les fournisseurs, sans compter les synergies que notre pouvoir d'achat nous procure. Enfin, nous avons annoncé vers la fin de l'année financière une transformation majeure de notre structure avec la création d'une unité opérationnelle canadienne consolidée, qui abolit toutes les divisions et unités d'affaires dont était composée Agropur. Cette transformation engendrera une plus grande agilité opérationnelle pour l'organisation à tous les niveaux. Des synergies importantes verront le jour, ce qui entraînera une standardisation de nos processus et l'implantation de meilleures pratiques. Nous continuerons bien entendu de mettre l'accent sur la qualité tout en exerçant un contrôle serré de nos coûts.

Usine de Saint-Hyacinthe

« Chez Agropur, la qualité
de nos produits est assurée
par des gens d'expérience et par
des installations de pointe. »

Sur la photo

DAVID POIRIER ET NATHALIE BEIL, EMPLOYÉS D'AGROPUR



Famille Morin

« Être membre d'Agropur,
c'est faire partie d'une grande
famille de 13000 producteurs et
employés, tout aussi
passionnés que moi. »

Sur la photo

MAXIME MORIN ET CAROLINE LEPAGE,
MEMBRES PRODUCTEURS, FERME LÉONARD MORIN ET FILS INC.
(RÉGION EST DU QUÉBEC) AVEC LEURS ENFANTS
ANNABELLE, FRÉDÉRIK, ALEXANDRE ET ROXANNE,
ACCOMPAGNÉS D'HÉLÈNE ROY
ET D'ALAIN GAGNÉ, EMPLOYÉS D'AGROPUR





CAPITAL HUMAIN

Fiers d'offrir un environnement de travail stimulant

Transformation de la structure

Au cours des dernières années, plusieurs changements ont été apportés au sein d'Agropur afin d'en faire l'un des chefs de file de notre industrie. Entre autres, la transformation de sa structure, afin d'en accroître l'efficacité et l'agilité, contribuera au succès de l'organisation et permettra de mieux répondre aux besoins spécifiques des marchés canadien et américain.

Dans un premier temps, Doug Simon a été nommé en juin 2015 au poste de président, Opérations États-Unis, Agropur inc. Monsieur Simon dirige les secteurs fromages et ingrédients ainsi que les activités acquises de Davisco. Son mandat consiste à poursuivre le développement d'Agropur aux États-Unis et à y optimiser l'ensemble des activités. L'ensemble de cette structure sera finalisé au cours des prochains mois.

En ce qui concerne nos activités au Canada, nous savons tous que nous travaillons dans un marché en constante évolution. La concurrence accrue dans notre secteur et la venue constante de nouvelles options pour les consommateurs font en sorte que nous devons toujours mieux positionner notre entreprise afin de demeurer un chef de file dans le secteur laitier au Canada.

Au cours des derniers mois, nous nous sommes livrés à une réflexion qui nous a amenés à redéfinir notre approche du marché canadien et qui a entraîné le regroupement de nos opérations au Canada. Serge Paquette a été nommé à la tête de cette nouvelle unité opérationnelle. Ainsi, l'ensemble des divisions et unités canadiennes ont été regroupées sous la nouvelle unité qui gère les activités des secteurs lait, produits frais, produits congelés et fromages et ingrédients. Cette transformation nous permet maintenant de proposer à notre clientèle une

seule offre pleinement intégrée du portefeuille de produits Agropur et d'avoir une approche client axée sur une plus grande proximité.

Ces nouvelles structures et approches auront des effets positifs sur l'ensemble de nos secteurs et activités, dont une meilleure valorisation de nos marques, l'optimisation de nos synergies en usine et en matière de ventes et de marketing, l'application des meilleures pratiques ainsi qu'une concentration accrue sur l'innovation.

Agropur offrira aussi un environnement de travail stimulant et mobilisant pour les employés qui favorisera le développement des talents et permettra d'intéressantes possibilités d'avancement.

Programme de gestion de la relève

Le service Capital humain a mis sur pied, en se fondant sur les meilleures pratiques, un nouveau programme visant à identifier et à préparer la relève en vue d'assurer la pérennité d'Agropur. Des projets pilotes ont été instaurés dans cinq secteurs différents et ont permis d'apporter les ajustements nécessaires à l'approche et à l'outil. Le programme est maintenant prêt à être déployé dans l'ensemble de l'organisation.

Projet Évolution

Certains projets très importants pour la croissance d'Agropur ont été amorcés en 2015; c'est le cas du projet Évolution, qui a été implanté dans les usines de Victoria en Colombie-Britannique et de Notre-Dame-du-Bon-Conseil au Québec au cours de l'année 2015.

L'appropriation de la performance par les employés, le développement des habiletés de gestion et l'amélioration de l'efficacité dans les groupes de travail sont les fondements de cette démarche.

La mise en place d'indicateurs de performance et de normes de travail permet d'améliorer le rendement dans les usines et les centres de distribution et de favoriser une culture de performance.

Il s'agit d'un projet crucial pour Agropur qui lui permettra d'améliorer l'ensemble de ses résultats et de se positionner avantageusement au sein du marché. Le projet Évolution sera déployé partout chez Agropur en 2016.

Bilan santé et sécurité au travail (SST)

Après avoir connu une hausse de la fréquence composée dans les accidents de travail en 2013-2014, notre bilan en santé et sécurité au travail s'est amélioré en 2015.

Un important travail d'harmonisation a été effectué, notamment en ce qui concerne le programme de prévention qui prône l'engagement « Tolérance zéro » face aux risques d'accidents et le programme de reconnaissance des comportements sécuritaires, dans chaque lieu de travail d'Agropur.

L'accent a aussi été mis sur la mise en place d'une structure SST plus participative favorisant la collaboration des travailleurs et des comités dans la recherche de solutions en vue d'améliorer constamment les programmes de sécurité.

Nouveau siège social

Le nouveau siège social actuellement en construction à Saint-Hubert accueillera, dès février 2016, les employés des services administratifs d'Agropur de Saint-Laurent, de Granby et de Longueuil ainsi que les employés d'Aliments Ultima. Ils pourront profiter d'un environnement de travail moderne où les technologies de pointe et une disposition judicieuse des espaces de travail et de collaboration favoriseront les échanges et entraîneront des synergies.



Investissements

« Nos succès reviennent
aux gens d'ici. »

Sur la photo

MAXIME MORIN ET CAROLINE LEPAGE,
MEMBRES PRODUCTEURS, FERME LÉONARD MORIN ET FILS INC.
(RÉGION EST DU QUÉBEC)

DÉVELOPPEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

Fiers de positionner l'entreprise pour l'avenir

L'année 2015 en a été une de consolidation et d'intégration de nos plus récentes acquisitions. À la suite des importantes transactions de l'année précédente, il était nécessaire de prendre le temps de bien les intégrer.

Ces transactions nous ont permis d'atteindre les objectifs fixés malgré les marchés difficiles dans lesquels nous évoluons et ainsi de garder le cap.

Sans l'apport de ces nouvelles fusion et acquisitions, nous aurions accusé un recul important en 2015.

La fusion avec Dairytown permet de garder la propriété entre les mains des producteurs membres afin d'assurer la pérennité de notre coopérative. Elle nous offre aussi une capacité de traitement et de distribution accrue pour mieux servir nos clients à l'échelle nationale.

L'acquisition de Davisco nous permet, quant à elle, de bénéficier maintenant d'un réseau à l'échelle internationale et d'une vaste expertise dans le domaine des ingrédients. Grâce à cette acquisition, Agropur fait maintenant partie des cinq plus importants fabricants de fromage et d'ingrédients aux États-Unis.

Son apport, tant sur les plans de la diversification de notre portefeuille de produits que de l'augmentation

de notre présence aux États-Unis, sera un atout inestimable pour Agropur dans sa perspective de développement futur.

En 2015, les activités « ingrédients » de cette acquisition ont été pleinement intégrées à notre secteur ingrédients afin que soient partagées les meilleures pratiques favorisant de précieuses synergies. Le regroupement nous permet aussi de proposer une offre unifiée dans notre marché.

L'acquisition des actifs laitiers de Sobeys complétée à la fin mars 2015 nous a permis d'obtenir une position de leader dans l'industrie au Canada. Cette transaction nous a aussi donné la chance d'augmenter la présence de la marque Natrel dans l'Ouest canadien, et de nous implanter en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. Nous avons su, rapidement et avec succès, implanter nos systèmes financiers et former les utilisateurs.

L'acquisition des actifs laitiers de Northumberland, finalisée au début de notre année financière, nous a permis de consolider notre nouvelle position dans la région de l'Atlantique en augmentant notre capacité à servir nos clients sur une base nationale et de conserver ces actifs laitiers de transformation entre les mains des producteurs laitiers canadiens.

Succès partagé

« Le développement d'Agropur profite à plusieurs communautés d'Amérique du Nord. »

Sur la photo
USINE DE SAINT-HYACINTHE

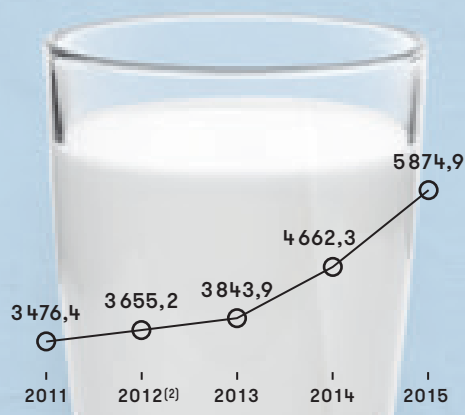


REVUE FINANCIÈRE

FAITS SAILLANTS

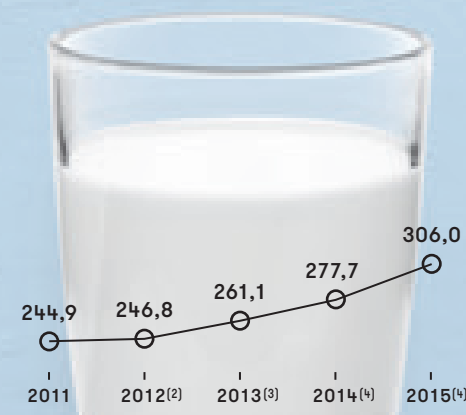
Chiffre d'affaires

(EN MILLIONS DE DOLLARS)



BAIIA⁽¹⁾

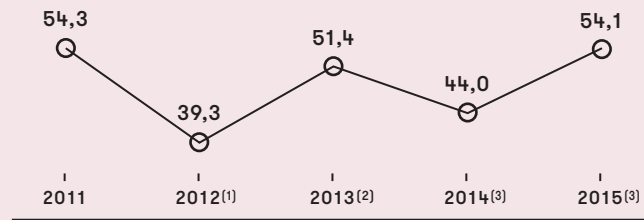
(EN MILLIONS DE DOLLARS)



(1) Excédent avant intérêts, impôts, amortissement, frais de restructuration, intégration et autres frais non récurrents et coentreprises.
(2) Exercice comportant 53 semaines.
(3) Redressé pour refléter l'application de la norme comptable modifiée sur les avantages futurs du personnel.
(4) Excluant l'impact de la comptabilisation des inventaires de Davisco.

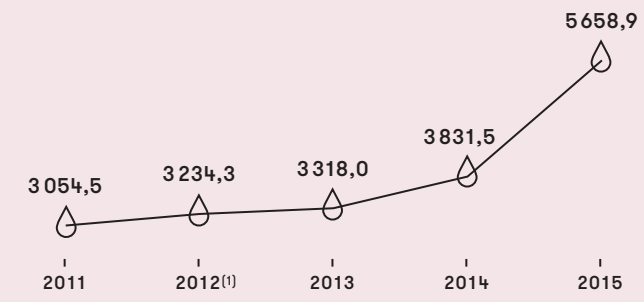
Excédent net

(EN MILLIONS DE DOLLARS)



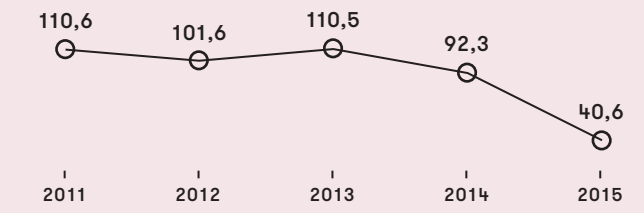
Volume de lait traité⁽⁴⁾

(EN MILLIONS DE LITRES)



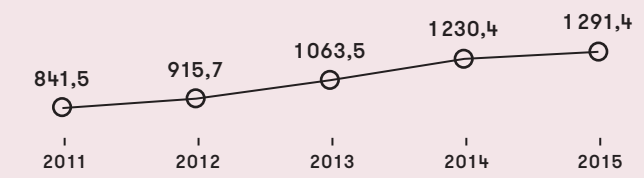
Ristournes

(EN MILLIONS DE DOLLARS)



Avoir des membres

(EN MILLIONS DE DOLLARS)



(1) Exercice comportant 53 semaines.

(2) Redressé pour refléter l'application de la norme comptable modifiée sur les avantages futurs du personnel.

(3) Excluant l'impact de la comptabilisation des inventaires de Davisco, net d'impôts.

(4) Le volume de lait traité inclut les coentreprises.

MESSAGE DU VICE-PRÉSIDENT PRINCIPAL ET CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE



Fiers de notre croissance

L'année 2015 a été marquée par la croissance importante de nos activités ainsi que par le dépassement de l'objectif de réduction de coûts que nous nous étions fixé. De plus, des marchés laitiers internationaux particulièrement difficiles, un marché canadien très concurrentiel et la baisse du dollar canadien ont aussi caractérisé l'exercice qui vient de se terminer.

Le chiffre d'affaires consolidé a crû de 26,0% au cours de l'année financière pour s'établir à près de 5,9 milliards de dollars. Cette croissance importante provient essentiellement des fusion et acquisitions réalisées en 2014 qui ont contribué pour une année complète en 2015, ainsi que celles réalisées cette année, soit les usines laitières de Sobey's ainsi que les actifs laitiers de Northumberland Dairy. Les investissements importants

effectués dans nos usines en 2015 et au cours des années précédentes ont également généré de la croissance, le projet le plus important étant l'augmentation de la capacité de notre usine de Luxemburg au Wisconsin. Le volume consolidé de lait traité s'est ainsi élevé à 5,7 milliards de litres en 2015 comparativement à 3,8 milliards de litres en 2014, soit une augmentation de 47,7%.

Au niveau des marchés, les prix mondiaux des produits de lactosérum ont fortement chuté au cours de l'année. Le prix du bloc de fromage américain a également diminué de manière importante depuis le sommet historique observé en septembre 2014. Ces baisses ont affecté significativement la profitabilité. Une partie des gains réalisés par la croissance a donc été effacée par les marchés difficiles.

Quant à l'objectif de réduction de coûts, la cible fixée il y a trois ans à 75 millions de dollars a été dépassée. En combinant toutes les initiatives réalisées dans le cadre de ce projet, nous cumulons des économies de 84 millions de dollars sur une base annualisée.

Parmi les autres éléments marquants de l'exercice, notons l'émission de parts privilégiées de premier rang pour un total de 470 millions de dollars, l'annonce de la fermeture de deux usines, une à Saint-Bruno (Québec) et l'autre à Chilliwack (Colombie-Britannique), la mise en opération réussie de la première phase d'implantation du progiciel de gestion intégrée (ERP) et des changements de structures importants tant au Canada qu'aux États-Unis.

Regroupements d'entreprises

Encore cette année, Agropur a poursuivi son plan de développement en finalisant les acquisitions annoncées au cours de l'année 2014. Ainsi, le 10 novembre 2014, notre coopérative a conclu l'acquisition des actifs laitiers et de distribution alimentaire de la coopérative Northumberland Dairy, située au Nouveau-Brunswick. Cette transaction s'inscrit dans le désir d'Agropur de perpétuer le mouvement coopératif et de continuer à jouer un rôle prédominant dans la transformation laitière canadienne.

Par la suite, Agropur a fait l'acquisition de quatre usines de transformation laitière de Sobeys au Canada. L'allocation du prix d'achat de cette acquisition sera finalisée en 2016. Cette transaction nous permet désormais de servir notre clientèle d'un océan à l'autre au Canada et positionne Agropur comme un leader de l'industrie laitière canadienne.

Gouvernance

Les états financiers ont été établis selon les normes internationales d'informations financières et le comité d'audit les a révisés. Sous recommandation de ce dernier comité, le conseil d'administration a approuvé les états financiers de l'exercice 2015.

Revue des états financiers 2015

Résultats

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2015 atteint près de 5,9 milliards de dollars en hausse de 26,0 % comparativement à 2014.

Les récentes fusion et acquisitions, soit celles de Dairytown, Davisco, Northumberland et celle des actifs laitiers de Sobeys, ont contribué à 97,7 % de cette augmentation. Quant aux facteurs externes, la conversion des ventes de nos activités américaines en dollars canadiens a eu un impact de 14,1 % sur la hausse du chiffre d'affaires. Par contre, la chute des prix des produits laitiers sur le marché international et celle des prix du fromage aux États-Unis ainsi qu'un marché canadien hautement concurrentiel exerçant une pression sur les prix ont affecté notre chiffre d'affaires à la baisse de 5,4 % comparativement à l'année dernière.

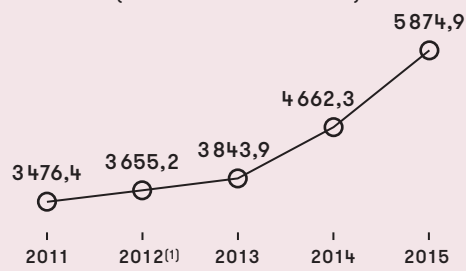
Les opérations canadiennes de la Coopérative ont généré un chiffre d'affaires de 3,3 milliards de dollars comparativement à 3,0 milliards en 2014. Plus précisément, le chiffre d'affaires de la division fromagère a crû de 2,2 % comparativement à l'année dernière pour atteindre près de 1,4 milliard de dollars. Cette progression s'explique, entre autres, par la contribution de Dairytown, fusionnée en 2014, ainsi que par une augmentation du volume de lait transformé. Celui-ci a particulièrement progressé au Québec. Du côté de la division laitière, forte des dernières acquisitions des actifs laitiers de Northumberland et de Sobeys, le chiffre d'affaires a atteint 1,9 milliard de dollars comparativement à 1,6 milliard en 2014, soit une hausse de 15,9 %. D'autre part, la forte concurrence du marché laitier canadien dans lequel évolue la division continue d'exercer une grande pression sur les prix, ce qui se reflète dans les efforts que nous avons dû déployer afin de conserver notre position dans ce marché.

Du côté des opérations américaines, le chiffre d'affaires est de 2,6 milliards de dollars, en hausse de 55,8 % comparativement à l'exercice précédent. Plus spécifiquement, le chiffre d'affaires de la division fromagère a augmenté de 0,9 milliard de dollars ou 63,4 % pour atteindre 2,3 milliards de dollars en 2015. La pleine contribution de Davisco en 2015, comparativement à un seul trimestre en 2014, explique notamment cette progression. La contribution d'une année entière du projet d'investissement de la fromagerie de Luxembourg au Wisconsin est un autre facteur ayant contribué à l'augmentation du chiffre d'affaires. Rappelons que celle-ci avait été mise en opération en juin 2014. Ainsi, le volume de lait transformé aux États-Unis est passé de 1,8 milliard de litres en 2014 à 3,3 milliards de litres en 2015. L'importante progression des ventes américaines a toutefois été affectée négativement par la faiblesse du marché. En effet, le prix du bloc de fromage américain a chuté d'environ 24 % en moyenne en 2015 comparativement à 2014. La chute du prix des poudres de lactosérum sur les marchés internationaux a elle aussi affecté à la baisse notre chiffre d'affaires américain. Ces deux éléments de marché ont, à eux seuls, eu un impact négatif sur le chiffre d'affaires de la division fromagère pour 228,2 millions de dollars. De son côté, le chiffre d'affaires de la division laitière américaine se situe à 258,0 millions de dollars, en hausse de 9,5 %. Globalement, la conversion des ventes de nos activités américaines en dollars canadiens a contribué à hauteur de 171,0 millions de dollars à la hausse du chiffre d'affaires. Pour l'année 2015, 43,8 % du chiffre d'affaires consolidé a été généré par les États-Unis comparativement à 35,9 % en 2014.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du chiffre d'affaires consolidé au cours des cinq dernières années. Le chiffre d'affaires atteint 5,9 milliards de dollars en 2015 alors qu'il se situait à 3,5 milliards en 2011, soit une hausse de près de 69,0 % ou 14,0 % en moyenne par année. Cette progression est attribuable principalement aux fusions et acquisitions réalisées au cours de cette période ainsi qu'aux multiples projets d'investissements mis en œuvre visant l'augmentation des capacités de production.

Chiffre d'affaires

(EN MILLIONS DE DOLLARS)



(1) Exercice comportant 53 semaines.

L'excédent d'exploitation (BAIIA) se situe pour sa part à 295,1 millions de dollars, soit une progression de 26,8 millions ou 10,0 % comparativement à l'année précédente. Il est important de noter que plusieurs frais non récurrents importants ont été enregistrés cette année. Ces dépenses incluent notamment des frais pour les fermetures d'usines annoncées, la restructuration majeure de certaines activités, l'intégration des usines nouvellement acquises et d'autres frais relatifs aux derniers regroupements d'entreprises. Le BAIIA présenté exclut donc ces frais extraordinaires et non récurrents. Aux fins de comparabilité, les frais non récurrents de l'exercice précédent ont été isolés et le BAIIA de 2014 a été ajusté. Tout comme l'année dernière, l'excédent d'exploitation inclut l'impact de la comptabilisation des inventaires de Davisco au moment de l'acquisition. Rappelons que lors d'une acquisition d'entreprise, les normes comptables spécifient que les inventaires acquis au moment de la transaction doivent être comptabilisés à leur juste valeur marchande et non au coût de fabrication. Conséquemment, une marge bénéficiaire inférieure a été dégagée lors de la vente de produits de Davisco dans les mois suivant l'acquisition. Rappelons également que cette façon de faire n'a pas d'impact sur les flux de trésorerie. N'eût été de l'impact de la comptabilisation des inventaires de Davisco à la valeur marchande, le BAIIA aurait été de 277,7 millions pour 2014 et de 306,0 millions pour 2015, soit une hausse de 10,2%. Cette forte progression est attribuable, entre autres, aux récentes fusion et acquisitions d'entreprises qui y ont globalement contribué pour 71,5 millions de dollars. Les divers projets économiques entrepris au cours des dernières années ont aussi soutenu la progression du BAIIA.

Le BAIIA des opérations canadiennes affiche un recul de 18,5 % comparativement à l'année 2014. Tant les divisions fromagères que laitières ont été affectées par les facteurs attribuables aux marchés. En effet, la chute des prix mondiaux

de lactosérum ainsi que la forte concurrence exerçant une pression à la baisse sur les prix ont eu un impact important sur nos résultats canadiens. Ces deux derniers facteurs ont fait reculer le BAIIA de 18,2%. Toutefois, cette baisse a été en partie compensée par la contribution des divers projets économiques entrepris. Les différentes initiatives notamment en excellence opérationnelle et en optimisation de l'approvisionnement et du réseau de distribution ont influencé positivement le BAIIA pour 18,7 millions de dollars. Notons finalement la contribution positive des récentes fusion et acquisitions de Dairytown, de Northumberland et des actifs laitiers de Sobeys.

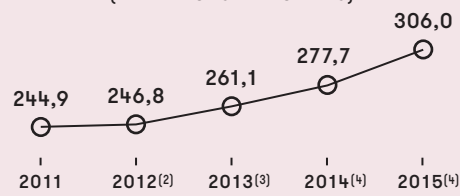
Du côté américain, le BAIIA a augmenté de 77,9% par rapport à 2014. La pleine contribution de Davisco cette année ainsi que celle de la fromagerie de Luxemburg au Wisconsin ont favorisé cette progression. Mentionnons toutefois que la division fromagère a été fortement touchée par les impondérables de marché. En effet, la relation entre le prix du bloc de fromage américain et le coût du lait ainsi que la chute des prix des produits de lactosérum ont eu un impact négatif sur le BAIIA des activités américaines. En combinant ces facteurs avec l'effet favorable de la baisse du dollar canadien, nos résultats ont été affectés négativement de 17,6 millions de dollars. Notons par ailleurs une excellente performance de la division laitière américaine. Des améliorations opérationnelles, des prix favorables et un mix client et produits générant une meilleure profitabilité expliquent l'amélioration de la performance.

Sur une base consolidée, n'eût été des facteurs externes de marché et de la chute du dollar canadien, nous estimons que notre BAIIA de l'exercice 2015 aurait été supérieur d'environ 50,4 millions de dollars pour atteindre 345,5 millions, une hausse de 28,8% comparativement à 2014. Malgré des marchés plus volatils et difficiles cette année, Agropur a su faire progresser l'excédent opérationnel confirmant ainsi la pertinence de sa stratégie de croissance.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du BAIIA consolidé au cours des cinq dernières années. Les BAIIA présentés pour 2015 et 2014 ont été ajustés pour tenir compte de l'impact de la comptabilisation des inventaires de Davisco et excluent les frais non récurrents. Le BAIIA consolidé est donc passé de 244,9 millions de dollars en 2011 à 306,0 millions de dollars en 2015, une amélioration de 61,1 millions de dollars ou 5,7 % en moyenne par année.

BAIIA⁽¹⁾

(EN MILLIONS DE DOLLARS)



(1) Excédent avant intérêts, impôts, amortissement, frais de restructuration, intégration et autres frais non récurrents et coentreprises.

(2) Exercice comportant 53 semaines.

(3) Redressé pour refléter l'application de la norme comptable modifiée sur les avantages futurs du personnel.

(4) Excluant l'impact de la comptabilisation des inventaires de Davisco.

Du BAIIA avant frais non récurrents, on soustrait la dépense d'amortissement de 145,3 millions de dollars, qui est en hausse de 55,3 millions de dollars comparativement à l'année 2014. Cette augmentation de la charge d'amortissement provient essentiellement des actifs regroupés lors des fusion et acquisitions, des projets d'investissements afin de maintenir notre croissance ainsi que de l'effet de change. On déduit par la suite les frais de restructuration, d'intégration et autres frais non récurrents s'élevant à 23,3 millions. Les frais financiers sont, quant à eux, en hausse de 32,5 millions de dollars, ce qui s'explique principalement par les intérêts payés sur le prêt à terme contracté pour financer nos récentes acquisitions. L'exercice 2015 comporte une dépense de douze mois pour le prêt à terme comparativement à seulement trois mois en 2014. De plus, le prêt à terme étant libellé en dollars américains, la dépense d'intérêts est sujette aux variations d'effet de change entre les devises canadienne et américaine ce qui a eu pour effet d'augmenter la dépense de frais financiers lorsque convertie en dollars canadiens. La dépense d'impôts des filiales est en baisse de 8,2 millions de dollars. Il s'agit en fait d'une récupération d'impôts pour les filiales américaines due, entre autres, à la baisse de leurs résultats après amortissement et frais financiers. La coentreprise Aliments Ultima affiche une amélioration significative de ses résultats en raison de la croissance soutenue de ses marques iögo et Olympic et de la réduction de ses coûts d'exploitation, et ce, malgré d'importants frais de restructuration et la diminution des activités de coemballage. Ainsi, notre quote-part comptabilisée des résultats s'est améliorée de 10,1 millions de dollars comparativement à 2014. Notons qu'en termes de résultats, la perte a été limitée à la valeur qu'avait le placement en début d'année, et ce dernier est désormais nul. Les profits futurs ne pourront être comptabilisés que lorsqu'ils dépasseront les pertes cumulées non comptabilisées. Ceci n'a pas d'impact sur la valeur de recouvrement d'Aliments Ultima. Agropur dégage donc un excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative de 87,8 millions de dollars.

Après avoir pris connaissance des résultats et malgré des marchés défavorables, le conseil d'administration a approuvé des ristournes de 40,6 millions de dollars, comparativement à 92,3 millions de dollars en 2014. Les ristournes approuvées sont payables à raison de 25 % comptant et 75 % en parts de placement.

Ainsi, après déduction faite des ristournes, un recouvrement d'impôt de la Coopérative de 0,3 million de dollars a été enregistré. Agropur génère donc un résultat net de 47,5 millions de dollars, qui est versé à la réserve.

Le résultat global de 115,6 millions de dollars pour l'exercice 2015 se détaille comme suit : à l'excédent net de 47,5 millions de dollars s'ajoutent les composantes qui sont enregistrées au cumul des autres éléments du résultat global, qui incluent un gain net de 67,5 millions de dollars pour tenir compte de l'effet de la baisse du dollar canadien sur la consolidation des actifs et des passifs de nos filiales américaines ainsi que sur la conversion des dettes à long terme en dollars canadiens. Au 31 octobre 2015, le taux de

change était de 0,76 \$ US pour 1 \$ CA, comparativement à 0,89 \$ US pour 1 \$ CA au 1^{er} novembre 2014. La faiblesse du dollar canadien fait en sorte que nous constatons un gain net cumulé de 93,1 millions de dollars de conversion non matérialisée des filiales étrangères et des dettes à long terme. Toutefois, ces gains de change comptables continueront de fluctuer selon les variations du dollar canadien dans le temps par rapport au dollar américain. Les autres éléments du résultat global sont les composantes transférées à la réserve, constituées des gains actuariels sur les régimes de retraite à prestations déterminées.

Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie reliés aux activités d'exploitation, avant variation des éléments hors caisse atteignent 272,7 millions de dollars. Au cours de l'exercice, 15,0 millions de dollars ont été consacrés aux éléments hors caisse dont le détail est présenté à la note 8 aux états financiers. Cette variation du fonds de roulement s'explique principalement par la hausse des inventaires d'ingrédients. Cette hausse est compensée en partie par la hausse des créditeurs et la baisse des débiteurs.

Les rachats de capital au montant de 57,8 millions de dollars additionnés à la portion des ristournes payées comptant de 10,0 millions de dollars, net des émissions, totalisent des sorties de fonds de 67,8 millions de dollars associées aux membres.

Quant aux activités de financement, les intérêts payés sur la dette à long terme totalisent 39,1 millions de dollars. L'emprunt à terme rotatif, net des remboursements sur le prêt à terme a été utilisé pour 44,6 millions de dollars. Afin de financer les acquisitions et nos plans d'investissement, des parts privilégiées de premier rang ont été émises en décembre 2014, générant une entrée de fonds de 470 millions, moins les frais d'émission de 2,9 millions. Ces parts donnant droit à des dividendes, ceux-ci figurent comme sortie de fonds au montant de 26,6 millions.

De nombreux projets d'investissements totalisant 673,8 millions de dollars ont eu cours en 2015.

Quelque 392,7 millions de dollars ont été consacrés aux acquisitions des actifs laitiers et de distribution de Northumberland ainsi qu'aux actifs laitiers de Sobeys. De plus, 278,6 millions de dollars ont été investis dans des projets au sein de nos installations. En 2015, les principaux projets d'agrandissement et d'augmentation de capacité de nos usines ont visé celles de Weyauwega, de Little Chute et de La Crosse aux États-Unis ainsi que les usines d'Oka, de Saint-Hyacinthe et de Québec au Canada. Des sommes ont aussi été consacrées à la construction du nouveau siège social sur la Rive-Sud de Montréal ainsi qu'à la première phase d'implantation du progiciel de gestion intégré. Finalement, un prêt subordonné de 3,5 millions de dollars a été consenti à notre coentreprise Aliments Ultima.

Entrées et sorties de fonds

(EN MILLIONS DE DOLLARS)

Entrées de fonds

TOTAL	- 824
OPÉRATIONS	- 273
LIQUIDITÉS	- 40
PARTS PRIVILÉGIÉES, NETTES DES FRAIS D'ÉMISSION	- 467
DETTE À LONG TERME, NETTE DES FRAIS D'ÉMISSION	- 44

Sorties de fonds

TOTAL	- 824
FUSION ET ACQUISITIONS	- 393
IMMOBILISATIONS	- 278
PRÊT À UNE COENTREPRISE	- 4
MEMBRES ET CAPITAL	- 68
DIVIDENDES ET INTÉRÊTS	- 66
FONDS DE ROULEMENT	- 15

Depuis cinq ans, les entrées de fonds totalisent 3,1 milliards de dollars, dont 316,2 millions de dollars ou 10,2% ont été remis aux membres à titre de ristournes au comptant et de rachat de capital. Les déboursés liés aux fusions,

acquisitions et cessions totalisent 1,6 milliard de dollars. S'ajoutent à cela les investissements en immobilisations pour un montant de 806,1 millions de dollars.

Utilisation des fonds 2011 à 2015

(EN MILLIONS DE DOLLARS)

**3,1 milliards
de dollars**



Bilan

Au 31 octobre 2015, la Coopérative affiche un actif net s'élevant à 1,8 milliard de dollars. L'actif se situe à 4,1 milliards de dollars, en hausse de 0,9 milliard de dollars résultant principalement des acquisitions de l'exercice, des investissements en immobilisations ainsi que de la conversion des actifs des filiales américaines en dollars canadiens. Le passif se situe à 2,3 milliards de dollars. Les principaux éléments expliquant l'augmentation du passif sont l'utilisation de l'emprunt à terme rotatif ainsi que la conversion en dollars canadiens des dettes à long terme libellées en dollars américains.

La note 17 des états financiers détaille le capital. Au capital de 2014 s'ajoutent les ristournes distribuées en parts de placement A au montant de 30,6 millions de dollars, net des rachats de 57,8 millions de dollars. En 2015, des parts de membres, des parts de placement M de série 2 et des titres de créances ont été émis aux anciens bénéficiaires de Dairytown pour 2,5 millions de dollars. De plus, le 17 décembre 2014, la Coopérative a procédé à l'émission de parts privilégiées de premier rang pour 470 millions de dollars à des investisseurs externes. Des frais d'émission de parts au montant de 2,9 millions ont été déduits de la réserve. Conséquemment, l'actif au 31 octobre 2015 atteint 1,8 milliard de dollars. En excluant les parts privilégiées de premier rang, l'actif des membres s'élève à 1 milliard 291 millions de dollars, en hausse de 61 millions par rapport à 2014.

En perspective

Tel que nous l'avons vu précédemment, les investissements importants réalisés au cours des dernières années

rapportent déjà des bénéfices. Toutefois, comme nous l'avons mentionné par le passé, une plus grande présence aux États-Unis signifie également une plus grande volatilité de nos résultats. Nous en avons vécu les effets négatifs en 2015, mais nous sommes convaincus que nous sommes bien positionnés pour profiter de la reprise éventuelle des marchés. La volatilité des résultats commande donc la plus grande prudence dans l'utilisation des fonds de la Coopérative. Nous avons comme objectif de maintenir une santé financière saine en réduisant le niveau d'endettement. Afin de nous donner la marge de manœuvre nécessaire pour saisir de nouvelles occasions d'affaires et assurer la pérennité de la Coopérative, nous reportons les rachats de capital. De plus, à la suite de la clôture de l'année financière, nous avons émis une nouvelle série de parts privilégiées de premier rang d'une valeur de 300 millions de dollars qui a entièrement été utilisée afin de réduire la dette à long terme.

Nous sommes toujours convaincus que notre stratégie demeure la bonne et les multiples fusions et acquisitions réalisées depuis les dernières années ont contribué à renforcer la position d'Agropur en tant que joueur significatif de l'industrie laitière canadienne, américaine et internationale.

Je tiens à remercier le conseil d'administration et le chef de la direction pour leur confiance.

Jocelyn Lauzière

RISQUES ET INCERTITUDES

Risques liés aux produits

De par ses activités de transformation, la Coopérative est exposée au risque de contamination de ses ingrédients ou de ses produits pouvant provenir d'agents internes ou externes. Dans une telle éventualité, un rappel de produits pourrait s'avérer coûteux et avoir un impact négatif sur notre réputation et par le fait même, sur les ventes futures.

Risques liés aux matières premières

La volatilité des prix, la disponibilité des matières premières entrant dans la fabrication des produits, notamment le lait, qui représente le principal élément de coût de fabrication, ainsi que les matériaux nécessaires à l'emballage peuvent avoir un effet négatif sur les coûts des produits. Dans un contexte de marché concurrentiel, l'impact d'une augmentation du prix des intrants dépendra de la capacité de la Coopérative à convertir cette hausse en augmentation comparable du prix de vente de nos produits.

Risques liés à la clientèle

Depuis quelques années, nous assistons à la concentration de l'industrie de la distribution alimentaire qui se traduit par un nombre plus restreint de clients et une augmentation de l'importance relative de certains clients. Étant donné que la Coopérative dessert cette industrie, cette concentration pourrait amener certains distributeurs à faire pression sur les prix, ce qui se traduirait par un effet négatif sur l'excédent opérationnel.

Risques liés à la concurrence

L'intensification de la concurrence dans l'industrie laitière, l'arrivée possible de nouveaux concurrents sur le marché ainsi que l'évolution des besoins des consommateurs sont des risques auxquels la Coopérative est exposée. Les regroupements d'entreprises observés au cours des dernières années dans l'industrie laitière font en sorte d'accroître la concurrence internationale. Au Canada, l'industrie laitière se partage entre trois principaux concurrents, dont la Coopérative. Aux États-Unis, nous faisons face à de nombreux concurrents régionaux et nationaux. Les concurrents régionaux, nationaux et internationaux cherchant à renforcer leur position sur le marché pourraient amener la Coopérative à devoir consentir des escomptes additionnels sur ses produits afin de conserver ses parts de marché.

Risques liés aux marchés

Les prix internationaux du lait et des produits de lactosérum ainsi que ceux du fromage aux États-Unis dépendent des fluctuations de l'offre et de la demande sur les marchés, influencées notamment par la conjoncture économique mondiale.

Risques liés à la conjoncture économique

La demande pour nos produits pourrait être affectée par un ralentissement économique ou une récession des marchés, ce qui aurait par conséquent un impact sur les résultats.

Risques liés à la concentration des fournisseurs

Le regroupement des fournisseurs a pour conséquence que pour certains biens et services, nos approvisionnements sont restreints à un nombre limité de fournisseurs. Des manquements au niveau des quantités, de la qualité ou des délais pourraient avoir des répercussions négatives sur nos résultats.

Risques liés à l'interruption imprévue des activités

Des événements importants, tels qu'un incendie, une défaillance de l'équipement, une épidémie, une catastrophe naturelle, etc. pourraient survenir et causer des dommages aux employés ou aux biens et seraient susceptibles d'entraîner une interruption imprévue des activités de la Coopérative. L'incidence serait tributaire de l'aptitude de la Coopérative à gérer la crise. La Coopérative possède des couvertures d'assurance afin de partager certains risques découlant d'une interruption des affaires.

Risques liés aux acquisitions

Dans le contexte d'une industrie laitière mondiale en pleine consolidation, la Coopérative connaît une croissance grâce aux regroupements d'entreprises effectués et entend poursuivre sa croissance par le biais de nouveaux regroupements d'entreprises. L'impact dépendra de notre capacité à identifier quelles sont les acquisitions stratégiques, à en déterminer la juste valeur, à mettre en place les ressources nécessaires à l'intégration des sociétés acquises et à réaliser les synergies escomptées. La réussite de cette stratégie dépend également de notre capacité, comme coopérative, à accéder aux liquidités sur les marchés financiers.

Risques liés au taux d'intérêt

En raison des nombreux regroupements d'entreprises que nous avons réalisés, une dette à long terme a été contractée. La Coopérative est donc exposée au risque de fluctuations du taux d'intérêt sur cet instrument financier. Les flux de trésorerie subiraient une incidence négative en cas d'augmentation des taux tandis qu'une diminution des taux aurait une incidence contraire.

Risques liés au système d'information

L'utilisation d'applications informatiques intégrées aux activités de la Coopérative la rend plus dépendante vis-à-vis de celles-ci. La disponibilité des services informatiques,

l'intégralité et la confidentialité constituent les principaux risques liés à l'utilisation de ces applications informatiques. Une défaillance du système pourrait entraîner la prise de mauvaises décisions ou influencer le niveau de production.

Risques liés à la réglementation

La Coopérative est soumise à de multiples lois, politiques et règlements gouvernementaux en ce qui a trait particulièrement à la production et à la distribution de produits alimentaires. Un changement ou un resserrement de ces lois et règlements pourrait faire en sorte de modifier nos activités ou d'entraîner des coûts supplémentaires afin de respecter ces nouvelles obligations. Advenant le non-respect de ces lois et règlements, des sanctions, des pénalités ou des amendes pourraient nous être imposées. Le risque lié à la réglementation devient encore plus présent dans le contexte actuel de croissance par le biais de regroupements d'entreprises dans différents pays, provinces ou états.

Risques environnementaux

La Coopérative est sujette à plusieurs lois et réglementations concernant la protection de l'environnement. Ces aspects visent notamment le rejet des eaux usées, la pollution atmosphérique, l'utilisation de produits toxiques ainsi que la décontamination de sites. Tous les changements en matière de lois ou règlements pourraient impliquer des déboursés supplémentaires pour la Coopérative qui devrait s'y conformer.

Risques liés aux relations de travail

Plusieurs groupes d'employés dans nos différents lieux de travail sont syndiqués. Les négociations de conventions collectives peuvent créer des conflits entraînant des arrêts ou des ralentissements de travail. Nous consacrons les efforts requis afin de maintenir de bonnes relations avec les syndicats.

Risques liés aux règles tarifaires

La Coopérative évolue dans une industrie où il existe des règles tarifaires relatives aux importations de produits laitiers. Les règles de commerce international pourraient être modifiées par des traités internationaux et pourraient avoir pour effet de changer l'environnement concurrentiel dans les marchés où la Coopérative mène ses activités. La rentabilité future de la Coopérative sera fonction de sa capacité à s'adapter aux nouvelles règles en offrant à sa clientèle des produits concurrentiels en matière de qualité et de prix.

Risques liés aux avantages futurs du personnel

La Coopérative offre des régimes à prestations déterminées à certains groupes d'employés. La variation des taux d'intérêt à long terme, la volatilité des rendements ainsi que la réglementation régissant ces régimes pourraient faire en sorte que la Coopérative soit tenue de verser des cotisations sensiblement différentes de celles actuellement versées. Une révision des engagements de la Coopérative envers ces régimes a été amorcée et la plupart des régimes n'acceptent plus de nouveaux participants.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le 16 décembre 2015

Aux membres d'Agropur coopérative

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints d'Agropur coopérative, qui comprennent le bilan consolidé au 31 octobre 2015, les états des résultats consolidés, du résultat global consolidé, des flux de trésorerie consolidés et de la variation de l'avoir des membres consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'inexactitudes significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des inexactitudes significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Agropur coopérative au 31 octobre 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

*Prémont Houle CPA s.r.l./s.n.c. s.é.*¹

Montréal, Québec

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A119427

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Exercices terminés (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	31 octobre 2015	1 ^{er} novembre 2014
Chiffre d'affaires	5 874 931	4 662 270
Frais opérationnels excluant amortissement	5 579 828	4 393 985
Excédent avant intérêts, impôts, amortissement, frais de restructuration, intégration et autres frais non récurrents et coentreprises	295 103	268 285
Amortissement (notes 10 et 11)	145 326	90 010
Frais de restructuration, intégration et autres frais non récurrents (note 4)	23 343	13 545
Excédent opérationnel	126 434	164 730
Frais financiers, nets	41 727	9 215
Perte (gain) sur cession d'éléments d'actif	108	(405)
Impôts sur les résultats des filiales (note 5)	(7 059)	1 177
Quote-part du résultat net des coentreprises	3 838	13 916
Excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative	87 820	140 827
Ristournes (note 6)	40 588	92 326
Impôts sur les résultats de la Coopérative (note 5)	(268)	10 194
Excédent net	47 500	38 307

RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

Exercices terminés (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	31 octobre 2015	1 ^{er} novembre 2014
Excédent net	47 500	38 307
Composantes enregistrées au cumul des autres éléments du résultat global		
Variation nette de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, nette d'un recouvrement d'impôts de 490 \$ (339 \$ en 2014)	206	(838)
Variation de l'écart de conversion de devises d'établissements étrangers	278 107	71 465
Variation de l'écart de conversion de devises de la dette à long terme désignée comme élément de couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	(210 637)	(34 500)
Quote-part des autres éléments du résultat global des coentreprises	(205)	4
	67 471	36 131
Composantes transférées à la réserve		
Gain actuariel sur l'obligation au titre des prestations constituées, net d'impôts de 12 \$ (2 145 \$ en 2014) (note 21)	27	5 759
Quote-part du gain actuariel (perte actuarielle) sur l'obligation au titre des prestations constituées des coentreprises	579	(152)
	606	5 607
Total des autres éléments du résultat global	68 077	41 738
Résultat global	115 577	80 045

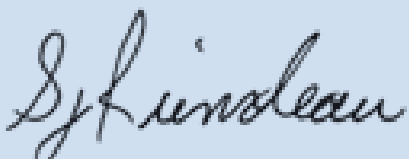
FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Exercices terminés (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	31 octobre 2015	1 ^{er} novembre 2014
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX		
Activités opérationnelles		
Excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative	87 820	140 827
Frais financiers, nets	41 727	9 215
Impôts exigibles sur les résultats de la Coopérative	4 569	(949)
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement	145 326	90 010
Quote-part du résultat net des coentreprises	3 838	13 916
Impôts différés des filiales	(7 617)	1 821
Autres	(2 933)	(2 599)
	272 730	252 241
Ristournes payables au comptant (note 6)	(10 025)	(23 007)
Variation des éléments hors caisse (note 8)	(15 031)	19 649
	247 674	248 883
Activités de financement et de capital		
Intérêts payés	(39 113)	(5 801)
Dette à long terme, nette des frais d'émission	44 559	1 245 220
Émissions de parts privilégiées de premier rang, net des frais d'émission (note 17)	467 111	-
Dividendes sur parts privilégiées de premier rang	(26 564)	-
Émissions et rachats de parts de membres et titres de créances	(57 743)	(46 880)
	388 250	1 192 539
Activités d'investissement		
Regroupements d'entreprises (note 3)	(392 660)	(1 138 708)
Immobilisations (notes 10 et 11)	(278 596)	(231 973)
Prêt subordonné à une coentreprise (note 7)	(3 532)	(7 500)
Produit de cessions d'éléments d'actif	1 007	748
	(673 781)	(1 377 433)
Effet des fluctuations de taux de change sur les liquidités	(2 467)	749
Variation nette des liquidités au cours de l'exercice	(40 324)	64 738
Liquidités au début de l'exercice (note 8)	136 713	71 975
Liquidités à la fin de l'exercice (note 8)	96 389	136 713
Informations complémentaires :		
Activités avec les membres		
Ristournes payables au comptant	(10 025)	(23 007)
Émissions de parts et titres de créances	102	191
Rachats de parts et titres de créances	(57 845)	(47 071)
	(67 768)	(69 887)

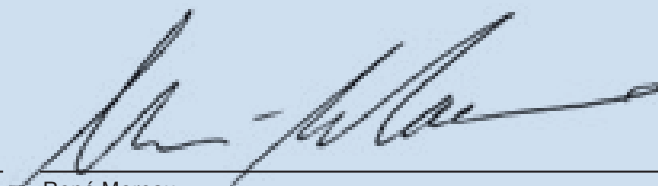
BILANS CONSOLIDÉS

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	31 octobre 2015	1 ^{er} novembre 2014
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et placement temporaire	105 124	155 887
Débiteurs	411 250	389 967
Stocks (note 9)	671 105	558 541
Impôts sur les résultats	2 775	6 258
Frais payés d'avance	21 210	15 860
	1 211 464	1 126 513
Placements (note 7)	12 596	11 487
Immobilisations corporelles (note 10)	1 421 962	1 103 884
Immobilisations incorporelles (note 11)	322 232	167 415
Écarts d'acquisition (note 11)	1 017 601	739 659
Autres éléments d'actif (note 12)	31 315	31 116
Impôts différés (note 5)	68 030	43 492
	4 085 200	3 223 566
PASSIF		
Passif à court terme		
Découverts et emprunts bancaires (note 13)	8 735	19 174
Créditeurs et charges à payer (note 14)	670 129	615 828
Impôts sur les résultats	582	112
Dettes à long terme échéant à moins d'un an (note 15)	147 219	95 149
	826 665	730 263
Dettes à long terme (note 15)	1 396 870	1 190 046
Impôts différés (note 5)	73 616	52 809
Obligation relative aux avantages futurs du personnel (note 21)	21 822	15 589
Autres passifs à long terme (note 16)	4 818	4 433
	2 323 791	1 993 140
AVOIR		
Capital des membres (note 17)	726 666	751 310
Parts privilégiées de premier rang (note 17)	470 000	-
Réserve	471 623	453 467
Cumul des autres éléments du résultat global (note 18)	93 120	25 649
	1 761 409	1 230 426
	4 085 200	3 223 566

Approuvé par le conseil d'administration, le 16 décembre 2015.



Serge Riendeau
Administrateur



René Moreau
Administrateur

VARIATION DE L'AVOIR CONSOLIDÉ

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Parts membres et Catégorie M	Parts Catégories A et B	Surplus (déficit) d'apport	Total parts (note 17)	Titres de créances	Total capital des membres	Parts privilegiées de premier rang (note 17)	Total capital (note 17)	Réserve	Cumul résultat global ²	Total
Solde au 3 novembre 2013	2 159	650 832	(516)	652 475	11 911	664 386	-	664 386	409 553	(10 482)	1 063 457
Excédent net	-	-	-	-	-	-	-	-	38 307	-	38 307
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	-	-	5 607	36 131	41 738
Émissions de parts en paiements de ristournes	-	69 319	-	69 319	-	69 319	-	69 319	-	-	69 319
Émissions de parts contre espèces	45	146	-	191	-	191	-	191	-	-	191
Rachats de parts et titres de créances	(32)	(45 319)	-	(45 351)	(1 720)	(47 071)	-	(47 071)	-	-	(47 071)
Émissions de parts et titres de créances lors d'un regroupement d'entreprises ¹	1 727	-	51 696	53 423	11 062	64 485	-	64 485	-	-	64 485
Solde au 1^{er} novembre 2014	3 899	674 978	51 180	730 057	21 253	751 310	-	751 310	453 467	25 649	1 230 426
Solde au 2 novembre 2014	3 899	674 978	51 180	730 057	21 253	751 310	-	751 310	453 467	25 649	1 230 426
Excédent net	-	-	-	-	-	-	-	-	47 500	-	47 500
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	-	-	606	67 471	68 077
Émissions de parts en paiements de ristournes	-	30 563	-	30 563	-	30 563	-	30 563	-	-	30 563
Émissions de parts contre espèces et frais d'émission	57	45	-	102	-	102	470 000	470 102	(2 889)	-	467 213
Dividendes sur parts privilégiées de premier rang incluant des impôts de 498 \$	-	-	-	-	-	-	-	-	(27 061)	-	(27 061)
Rachats de parts et titres de créances	(45)	(54 273)	-	(54 318)	(3 527)	(57 845)	-	(57 845)	-	-	(57 845)
Émissions de parts et titres de créances lors d'un regroupement d'entreprises ¹	283	-	-	283	2 253	2 536	-	2 536	-	-	2 536
Solde au 31 octobre 2015	4 194	651 313	51 180	706 687	19 979	726 666	470 000	1 196 666	471 623	93 120	1 761 409

¹ Valeur nominale des parts et titres de créances émis aux anciens bénéficiaires de Dairytown Products Ltd. (voir note 3).

² Cumul des autres éléments du résultat global.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2015

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Agropur coopérative (« la Coopérative ») a été constituée le 29 août 1938 en vertu de la Loi des sociétés coopératives agricoles et est régie depuis le 26 octobre 2000 par la Loi canadienne sur les coopératives.

La Coopérative, ses filiales et coentreprises oeuvrent dans le secteur de la transformation et la vente de produits laitiers. Les installations sont situées au Canada et aux États-Unis. Le siège social est localisé à Longueuil au Canada.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

BASE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés de la Coopérative ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») en vigueur au 31 octobre 2015, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Coopérative et de ses filiales. Les coentreprises Aliments Ultima inc. et Reliant Transport Ltd. sont comptabilisées aux placements, selon la méthode de la mise en équivalence.

ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses, notamment lors : de l'évaluation des justes valeurs des actifs nets regroupés et des contreparties cédées dans le cadre des regroupements d'entreprises, du choix des méthodes d'amortissement et de l'estimation de la durée de vie utile des actifs amortissables, des tests de dépréciation des actifs et des avantages futurs du personnel.

LIQUIDITÉS

Les liquidités sont constituées de l'encaisse et placement temporaire, qui sont encaissables en tout temps, et des découverts et emprunts bancaires.

STOCKS

Les stocks de produits finis et de produits en cours sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur nette de réalisation. Les stocks de matières premières sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Les coûts d'emprunt attribuables aux inventaires de maturation sont inclus au coût des stocks de produits finis.

PLACEMENTS

Les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La méthode de la mise en équivalence consiste à comptabiliser initialement la participation au coût, ajusté des changements postérieurs à l'acquisition dans la quote-part de l'actif net des coentreprises. Les résultats de la Coopérative comprennent sa quote-part du résultat des coentreprises.

La Coopérative soumet les placements à un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Pour déterminer la valeur recouvrable, la Coopérative détermine le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur moins les frais de vente pour un placement.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2015

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins les cumuls d'amortissements et des pertes de valeurs, déduction faite des subventions gouvernementales s'y rapportant.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur leur durée d'utilité estimative, principalement selon les méthodes et taux suivants :

• Bâtiments	Linéaire	40 ans
• Équipements	Dégressif	10 % et 15 %
• Matériel roulant	Dégressif	30 %

La Coopérative soumet les immobilisations corporelles à un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Pour déterminer la valeur recouvrable, la Coopérative détermine le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur moins les frais de vente. Aux fins du test de dépréciation, les immobilisations corporelles sont regroupées au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables.

Les immobilisations corporelles en cours de construction ne sont pas amorties.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées des relations clients, des marques de commerce et des logiciels. Ces actifs sont comptabilisés au coût d'acquisition moins les cumuls d'amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles avec durée de vie indéterminée ne sont pas amorties, elles font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les immobilisations incorporelles avec durée de vie déterminée sont amorties principalement selon les méthodes et taux suivants :

• Relations clients	Linéaire	4 à 12 ans
• Logiciels	Linéaire	5 à 15 ans
• Marques de commerce et autres droits	Linéaire	5 à 10 ans

Un test de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée est effectué lorsqu'il existe un indice que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Pour déterminer la valeur recouvrable, la Coopérative détermine le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur moins les frais de vente. Aux fins du test de dépréciation, les immobilisations incorporelles sont regroupées au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables.

Les immobilisations incorporelles en cours de construction ne sont pas amorties.

COÛTS D'EMPRUNT

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié font partie du coût de cet actif. La Coopérative cesse la capitalisation des coûts d'emprunt lorsque les activités indispensables à la préparation de l'actif préalablement à son utilisation ou sa vente prévue sont quasi achevées. Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition sont initialement comptabilisés selon l'excédent de la juste valeur de la contrepartie cédée sur la juste valeur des actifs et des passifs identifiés.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation annuel par unités d'affaires isolables afin de déterminer s'il y a une perte de valeur. Les unités d'affaires isolables sont déterminées selon le plus petit regroupement identifiable d'actifs qui produit des flux de trésorerie. Pour évaluer s'il y a eu dépréciation des écarts d'acquisition, la Coopérative compare la valeur recouvrable des unités d'affaires isolables à leur valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée par le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. Si la valeur comptable excède la valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2015

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

La valeur recouvrable de toutes les unités d'affaires isolables a été calculée à l'aide des projections de flux de trésorerie avant impôts tirées des budgets financiers approuvés par la direction. Celle-ci a calculé les marges brutes budgétées en se fondant sur les résultats antérieurs et sur ses prévisions concernant l'évolution du marché. Ce calcul est basé sur des hypothèses clés importantes faites par la direction. Un changement dans ces hypothèses clés pourrait avoir une incidence importante sur la valeur recouvrable.

AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les frais reportés sur contrats d'approvisionnement relatifs à la clientèle sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du contrat ou en fonction du volume prévu au contrat.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Coopérative comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la Coopérative détermine la juste valeur des actifs regroupés, des passifs assumés et de la contrepartie cédée. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie cédée sur la juste valeur des actifs regroupés et passifs assumés est enregistré à l'écart d'acquisition. Si l'excédent est négatif, il est enregistré aux résultats. Les frais connexes aux regroupements d'entreprises sont comptabilisés aux résultats dans l'exercice où ils ont été engagés.

CONSTATATION DES REVENUS

Les revenus sont constatés lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur. Les revenus sont comptabilisés, nets de l'amortissement annuel des frais de contrats d'approvisionnement.

AVANTAGES FUTURS DU PERSONNEL

La Coopérative comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Le taux d'actualisation pour mesurer l'obligation au titre des prestations constituées est déterminé en fonction des rendements sur le marché des obligations de sociétés de haute qualité à la date d'évaluation. Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés. La juste valeur des actifs est déterminée selon les valeurs marchandes. Les gains actuariels (pertes actuarielles) sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global. Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est comptabilisé aux résultats à la date de modification du régime ou à la date où les coûts correspondants sont comptabilisés.

IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôts sur les résultats de l'exercice comprend la charge d'impôts exigibles et la charge d'impôts différés. Les impôts exigibles sont calculés selon les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan. Les impôts différés sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents éléments d'actifs et de passifs. Cependant, aucun impôt différé n'est constaté s'il survient de la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition et de la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas une acquisition d'entreprise et qui ne touche ni le résultat comptable, ni le résultat imposable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont mesurés d'après les taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. Les actifs d'impôts sont constatés lorsqu'il est probable que l'actif sera réalisé.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2015

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

CONVERSION DE DEVICES

Opérations conclues en devises étrangères

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date du bilan, alors que les opérations libellées en devises étrangères sont converties en utilisant les taux de change moyens mensuels au cours de l'exercice. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en utilisant les taux de change historiques. Le gain ou la perte sur change résultant de ces conversions, net des opérations de couverture est inclus aux résultats.

Établissements étrangers

Tous les actifs et passifs des établissements étrangers sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et pertes de change non réalisés qui découlent de cette conversion sont inclus comme une composante du cumul des autres éléments du résultat global dans l'avoir des membres. Les gains ou les pertes de change sont réduits des opérations de couverture effectuées à l'aide d'un emprunt bancaire en devises américaines. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen de l'exercice.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Comptabilisation et décomptabilisation des actifs et passifs financiers

La Coopérative comptabilise initialement les actifs et les passifs financiers à la date de transaction à laquelle la Coopérative devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. La Coopérative décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif expirent. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque les obligations de la Coopérative sont éteintes, annulées ou qu'elles sont arrivées à échéance.

Les actifs et passifs financiers suivants sont comptabilisés à leur valeur initiale de transaction, qui s'apparente à leur juste valeur en date de bilan compte tenu de leur nature et de leur échéance à court terme et du taux d'intérêt variable pour la dette à long terme.

Par la suite, la Coopérative comptabilise ces instruments financiers selon la méthode prescrite de la catégorie dans laquelle l'instrument financier a été classé lors de sa comptabilisation initiale :

	Actifs et passifs détenus à des fins de transaction	Prêts et créances	Autres passifs
Instruments financiers	<ul style="list-style-type: none">• Contrats de change• Contrats à terme sur marchandises	<ul style="list-style-type: none">• Encaisse et placement temporaire• Débiteurs• Prêt subordonné	<ul style="list-style-type: none">• Découverts et emprunts bancaires• Crédeurs et charges à payer• Dette à long terme
Comptabilisation subséquente	Juste valeur ¹	Coût amorti selon la méthode du taux effectif	Coût amorti selon la méthode du taux effectif

¹ Les gains et les pertes résultant des variations de la juste valeur sont présentés dans l'excédent net, sauf si l'instrument financier est désigné comme étant un instrument de couverture.

Dans l'éventualité d'une dépréciation significative d'un de ces actifs financiers, cette dépréciation est enregistrée aux résultats.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2015

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

OPÉRATIONS DE COUVERTURE

Lorsque la Coopérative désire appliquer la comptabilité de couverture, elle documente la stratégie de gestion des risques utilisée. À la signature d'un contrat de couverture, la direction documente l'élément couvert, soit un actif, un passif ou une opération prévue, les caractéristiques des instruments de couverture utilisés et la méthode d'évaluation de l'efficacité choisie. Les gains et les pertes réalisés sur les couvertures sont donc reportés jusqu'au moment de la réalisation de l'élément couvert afin de permettre un appariement des désignations aux résultats.

Couverture d'un investissement net

Les écarts de change résultant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et sont présentés dans l'avoir des membres en autant que la couverture soit efficace. Si la couverture se révèle inefficace, ces écarts de change sont comptabilisés dans les résultats. Lors de la disposition d'un investissement étranger couvert, le montant cumulé d'écarts de change comptabilisé dans l'avoir des membres doit être reclassé aux résultats et faire partie du profit ou de la perte résultant de la disposition.

FUTURES NORMES COMPTABLES

L'IASB a publié de nouvelles normes comptables qui ne sont pas encore entrées en vigueur pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2015.

Présentation des états financiers

En décembre 2014, l'IASB a publié une version amendée d'IAS 1, « Présentation des états financiers » clarifiant les indications relatives à l'importance relative et aux regroupements, à la présentation des sous-totaux, à la structure des états financiers et aux informations à fournir sur les méthodes comptables.

Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016.

La Coopérative appliquera cette norme amendée à compter du premier trimestre de son exercice 2017 et n'a pas complété l'évaluation de l'incidence de ces changements sur ses états financiers consolidés.

Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, « Instruments financiers », qui remplace la norme IAS 39, « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation ». Au même moment, l'IASB a modifié la norme IFRS 7, « Instruments financiers : Informations à fournir » pour inclure des éléments de divulgation dans les états financiers lors de la première application d'IFRS 9.

Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

La Coopérative appliquera cette nouvelle norme à compter du premier trimestre de son exercice 2019 et n'a pas complété l'évaluation de l'incidence de ces changements sur ses états financiers consolidés.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients », une nouvelle norme sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires qui remplace IAS 18, « Produits des activités ordinaires » et IAS 11, « Contrats de construction et les interprétations connexes ».

Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

La Coopérative appliquera cette nouvelle norme à compter du premier trimestre de son exercice 2019 et n'a pas complété l'évaluation de l'incidence de ces changements sur ses états financiers consolidés.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2015

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Le 10 novembre 2014, la Coopérative a conclu l'acquisition de la totalité des actifs laitiers et de distribution alimentaire de la coopérative Northumberland Dairy Cooperative, une coopérative laitière située au Nouveau-Brunswick.

Au cours de l'exercice, la Coopérative a fait l'acquisition des usines de transformation laitière de Sobeys au Canada aux dates suivantes :

Le 18 janvier 2015, à Burnaby en Colombie-Britannique, le 8 février 2015 à Edmonton (lait) en Alberta, le 1^{er} mars 2015 à Winnipeg au Manitoba et le 22 mars 2015 à Edmonton (crème glacée) en Alberta.

La considération en espèces liée aux acquisitions est de 391 666 \$.

La juste valeur des actifs nets regroupés se détaille comme suit :

	2015
Actif à court terme	21 587
Placements	160
Immobilisations corporelles	81 926
Immobilisations incorporelles	138 966
Écart d'acquisition	177 470
Découvert bancaire	(209)
Créditeurs et charges à payer	(4 819)
Impôts différés	(22 470)
Obligation relative aux avantages futurs du personnel	(945)
Juste valeur de l'actif net regroupé	391 666

L'actif à court terme comprend des débiteurs d'une juste valeur de 7 287 \$, incluant des débiteurs contractuels, dont le montant brut représente 7 524 \$. Aux différentes dates d'acquisition, la meilleure estimation des flux de trésorerie contractuels dont l'encaissement n'était pas attendu est de 290 \$.

La juste valeur des contreparties cédées se détaille comme suit :

	Acquisitions de l'exercice
Liquidités	391 666
Juste valeur des contreparties cédées	391 666

La détermination de la juste valeur des actifs nets acquis et de la contrepartie reliée à l'acquisition des usines de Sobeys n'est pas complétée.

Dans le cadre de l'acquisition des usines de transformation laitière de Sobeys, il existe des mécanismes d'ajustement de prix. Ces ajustements sont basés sur des paramètres de volumes et de profitabilité.

L'écart d'acquisition comptabilisé est déductible fiscalement pour un montant de 195 897 \$. Les coûts connexes aux acquisitions comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice s'élèvent à 526 \$.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2015

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Au cours de l'exercice, la Coopérative a comptabilisé des ajustements à la juste valeur des actifs regroupés, des passifs assumés et de la contrepartie reliée aux acquisitions effectuées en 2014. Les ajustements reflétés en 2015, se détaillent comme suit :

	Regroupements d'entreprises présentées au 1 ^{er} novembre		
	2014	Ajustements	Total
Encaisse	52	-	52
Actif à court terme	295 009	(3 211)	291 798
Immobilisations corporelles	286 766	-	286 766
Immobilisations incorporelles	65 869	-	65 869
Écart d'acquisition	551 192	(2 128)	549 064
Placements	773	-	773
Impôts différés	42 554	6 721	49 275
Créditeurs et charges à payer	(89 534)	-	(89 534)
Obligation relative aux avantages futurs du personnel	(3 467)	-	(3 467)
Juste valeur de l'actif net regroupé	1 149 214	1 382	1 150 596

Flux de trésorerie liés aux acquisitions :

	Acquisitions de l'exercice		
	Ajustements	Total	
Découvert bancaire assumé	209	-	209
Contrepartie payée en espèces	391 666	785	392 451
Flux de trésorerie liés aux acquisitions d'entreprises	391 875	785	392 660

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES EN 2014

Fusion

Le 30 juin 2014, la Coopérative et Dairytown Products Ltd., un fournisseur de produits laitiers et d'ingrédients destinés à la vente au détail, aux services alimentaires ainsi qu'à d'autres transformations, se sont regroupés. La contrepartie comptabilisée lors de ce regroupement s'est élevée à 71 518 \$. En plus d'une considération en espèces de 4 453 \$, la Coopérative a émis 171 parts de membre, des parts de placement M de série 2 et des titres de créances ayant une valeur nominale de 12 789 \$ aux nouveaux membres. Une somme de 2 580 \$ a également été enregistrée à titre de passif pour 29 membres additionnels, dont 2 536 \$ a été émis en capital au cours de 2015. Un surplus d'apport de 51 696 \$ a finalement été enregistré dans le cadre de ce regroupement. Les titres de créances présentés comme élément de capital sont rachetables selon certaines modalités, sur décision du conseil d'administration. Les justes valeurs estimatives qui ont été attribuées aux actifs regroupés et passifs assumés sont basées sur une combinaison d'évaluations indépendantes et d'estimations internes.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2015

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Acquisitions

Le 18 novembre 2013, la Coopérative a fait l'acquisition de la totalité des actions de M. Larivée International inc., une maison de commerce québécoise spécialisée dans l'exportation de produits laitiers et ingrédients alimentaires.

Le 2 décembre 2013, la Coopérative a fait l'acquisition de la totalité des actifs de la Fromagerie Damafro, située au Québec.

Le 8 août 2014, la Coopérative a acquis la totalité des actifs de transformation laitière de Davisco Foods International, une entreprise américaine spécialisée dans la fabrication de fromage et d'ingrédients laitiers, ayant des usines au Minnesota, au Dakota du Sud et dans l'Idaho.

La considération en espèces liée à ces acquisitions est de 1 149 214 \$ financée par un prêt à terme (note 15).

La juste valeur des actifs nets regroupés en 2014 se détaille comme suit :

	Fusion	Acquisitions	Total
Encaisse et placements temporaires, nets du découvert bancaire	14 907	52	14 959
Actif à court terme	19 875	295 009	314 884
Immobilisations corporelles	17 184	286 766	303 950
Immobilisations incorporelles	4 053	65 869	69 922
Écart d'acquisition	34 413	551 192	585 605
Placements	-	773	773
Impôts différés	(3 578)	42 554	38 976
Créditeurs et charges à payer	(10 821)	(89 534)	(100 355)
Obligation relative aux avantages futurs du personnel	-	(3 467)	(3 467)
Dette à long terme	(4 515)	-	(4 515)
Juste valeur de l'actif net regroupé	71 518	1 149 214	1 220 732

L'actif à court terme comprend des débiteurs d'une juste valeur de 113 789 \$, incluant des débiteurs contractuels dont le montant brut représente 83 666 \$. Aux différentes dates d'acquisition, la meilleure estimation des flux de trésorerie contractuels dont l'encaissement n'était pas attendu est de 976 \$.

L'écart d'acquisition comptabilisé est déductible fiscalement pour un montant de 470 829 \$. Les coûts connexes aux regroupements comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice s'élèvent à 2 987 \$.

La valeur des parts émises au bénéfice des nouveaux membres a été déterminée sur la base des flux monétaires futurs actualisés de Dairytown Products Ltd.

La juste valeur des contreparties cédées se détaille comme suit :

	Fusion	Acquisitions	Total
Liquidités	4 453	1 149 214	1 153 667
Titres de créances	11 062	-	11 062
Parts de membre et parts de placement M de série 2	1 727	-	1 727
Somme payable aux anciens bénéficiaires de Dairytown Products Ltd.	2 580	-	2 580
Surplus d'apport	51 696	-	51 696
Juste valeur des contreparties cédées	71 518	1 149 214	1 220 732

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2015

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Flux de trésorerie liés aux regroupements :

	Fusion	Acquisitions	Total
Encaisse et placements temporaires acquis, nets du découvert bancaire assumé	(14 907)	(52)	(14 959)
Contrepartie payée en espèces	4 453	1 149 214	1 153 667
Flux de trésorerie liés aux regroupements d'entreprises	(10 454)	1 149 162	1 138 708

4. RÉSULTATS

Les résultats consolidés comprennent les éléments suivants :

	2015	2014
Matières premières et autres intrants	3 858 204	3 126 479
Salaires et avantages du personnel	595 233	444 646
Intérêts sur la dette à long terme	42 579	8 070

Les frais de restructuration, intégration et autres frais non récurrents incluent notamment des frais pour la fermeture d'usine de Saint-Bruno, la restructuration majeure de certaines activités, des frais afin d'intégrer les usines nouvellement acquises et d'autres frais relatifs aux derniers regroupements d'entreprises. La présentation des frais de même nature de l'année comparative a été ajustée.

5. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôts sur les résultats se détaille comme suit :

	2015	2014
Impôts exigibles	(4 011)	306
Impôts différés	(3 316)	11 065
	(7 327)	11 371

Constituée de :

Impôts de la Coopérative	(268)	10 194
Impôts des filiales	(7 059)	1 177

Rapprochement des impôts sur les résultats :

	2015	2014
Impôts sur les résultats, calculés aux taux canadiens prévus par la loi de 26,39 % (26,49 % en 2014)	11 614	16 824
Écarts attribuables aux éléments suivants :		
Différence des taux d'imposition de filiales étrangères	(19 736)	(5 983)
Modification des lois fiscales et des taux d'imposition	(209)	59
Autres	1 004	471
Charge d'impôts sur les résultats	(7 327)	11 371

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucun changement dans le taux d'imposition prévu par la loi.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2015

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

L'incidence fiscale d'écarts temporaires qui donnent lieu à l'actif et au passif d'impôts différés se présente comme suit :

	2 novembre 2013	Résultats	Résultat global et autres	Regroupement d'entreprises	1 ^{er} novembre 2014
Actif d'impôts différés					
Écart d'acquisition	17 098	(6 821)	-	-	10 277
Créditeurs et charges à payer	5 902	(1 360)	231	8 379	13 152
Pertes fiscales reportées	9 443	9 184	-	159	18 786
Obligation relative aux avantages futurs du personnel	6 201	(870)	(2 145)	-	3 186
Impôts minimums	1 397	(642)	-	-	755
Immobilisations incorporelles	5 741	2 676	-	-	8 417
Autres	1 326	852	83	(170)	2 091
	47 108	3 019	(1 831)	8 368	56 664
Passif d'impôts différés					
Immobilisations corporelles	67 372	12 661	(927)	(31 483)	47 623
Immobilisations incorporelles et autres éléments d'actif	13 051	1 306	-	874	15 231
Écarts imposables sur les placements des filiales	3 010	117	-	-	3 127
	83 433	14 084	(927)	(30 609)	65 981
Total des actifs (passifs) d'impôts différés	(36 325)	(11 065)	(904)	38 977	(9 317)
	1 ^{er} novembre 2014	Résultats	Résultat global et autres	Regroupement d'entreprises	31 octobre 2015
Actif d'impôts différés					
Écart d'acquisition	10 277	(9 501)	(544)	-	232
Créditeurs et charges à payer	13 152	(3 563)	666	906	11 161
Pertes fiscales reportées	18 786	72 236	21 744	-	112 766
Obligation relative aux avantages futurs du personnel	3 186	1 381	(12)	-	4 555
Impôts minimums	755	-	318	-	1 073
Immobilisations incorporelles et autres éléments d'actif	8 417	1 196	1 618	-	11 231
Autres	2 091	(285)	362	197	2 365
	56 664	61 464	24 152	1 103	143 383
Passif d'impôts différés					
Immobilisations corporelles	47 623	30 495	6 240	877	85 235
Immobilisations incorporelles et autres éléments d'actif	15 231	27 040	1 747	15 976	59 994
Écarts imposables sur les placements des filiales	3 127	613	-	-	3 740
	65 981	58 148	7 987	16 853	148 969
Total des actifs (passifs) d'impôts différés	(9 317)	3 316	16 165	(15 750)	(5 586)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2015

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	2015	2014
Actifs d'impôts différés – bilan	68 030	43 492
Passifs d'impôts différés – bilan	(73 616)	(52 809)
	(5 586)	(9 317)

L'analyse des actifs et passifs d'impôts différés est présentée ci-dessous :

	2015	2014
Actifs d'impôts différés		
Actifs d'impôts différés devant être recouvrés dans plus de 12 mois	132 222	43 697
Actifs d'impôts différés devant être recouvrés dans les 12 prochains mois	11 161	12 967
	143 383	56 664
Passifs d'impôts différés		
Passifs d'impôts différés devant être réglés dans plus de 12 mois	(148 969)	(65 981)
Total des passifs d'impôts différés	(5 586)	(9 317)

La Coopérative a également cumulé 37 682 \$ de pertes en capital reportées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été enregistré. Ces pertes sont reportables indéfiniment.

6. RISTOURNES

Les ristournes aux membres sont payées comptant pour une somme de 10 025 \$ (23 007 \$ en 2014) et 30 563 \$ (69 319 \$ en 2014) par l'émission de parts de placement.

7. PLACEMENTS ET PRÊT

	2015	2014
Coentreprises	136	3 517
Prêt subordonné à une coentreprise, portant intérêt au taux de 7,00 % et encaissable en janvier 2017	12 129	7 806
Autres	331	164
	12 596	11 487

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2015

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

PARTICIPATION DANS LES COENTREPRISES

Les résultats et les bilans des coentreprises se résument comme suit :

	2015	2014
Actifs court terme	45 942	51 923
Actifs long terme	96 865	99 849
Passifs court terme	51 118	51 181
Passifs financiers à court terme	1 686	4 384
Passifs long terme	2 669	3 746
Passifs financiers à long terme	75 932	76 024
Chiffre d'affaires	280 894	291 972
Amortissement	10 257	11 236

La quote-part de la Coopérative dans les engagements des coentreprises est de 1 535 \$ pour le prochain exercice, de 1 588 \$ pour 2017 à 2020 et de 22 \$ pour les années suivantes.

8. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie liés aux éléments hors caisse ont augmenté (diminué) de la façon suivante :

	2015	2014
Débiteurs	13 386	(23 179)
Stocks	(48 734)	(20 612)
Impôts sur les résultats	(2 497)	(8 214)
Frais payés d'avance	(4 485)	(763)
Créditeurs et charges à payer	22 235	77 248
Autres éléments d'actif et autres	5 064	(4 831)
	(15 031)	19 649

Les impôts payés (encaissés) se détaillent comme suit :

	2015	2014
Impôts (encaissés) payés	(3 377)	5 301

Les liquidités se détaillent comme suit :

	2015	2014
Encaisse et placement temporaire	105 124	155 887
Découverts et emprunts bancaires	(8 735)	(19 174)
	96 389	136 713

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2015

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

9. STOCKS

	2015	2014
Produits finis	530 949	441 895
Matières premières, produits en cours et fournitures	140 156	116 646
	671 105	558 541

Le coût des produits vendus de 5 164 339 \$ (4 062 822 \$ en 2014) est principalement composé du montant des stocks comptabilisé à la dépense, incluant une perte de valeur de 1 528 \$.

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et bâtiments	Équipements	Matériel roulant	Total
Au 2 novembre 2013				
Coût	364 106	861 934	55 703	1 281 743
Amortissement et dépréciation cumulés	(97 241)	(504 654)	(38 569)	(640 464)
Valeur nette comptable	266 865	357 280	17 134	641 279
Exercice 2014				
Acquisitions ¹	75 964	122 121	8 884	206 969
Regroupements d'entreprises	107 285	190 592	6 073	303 950
Cessions	(76)	(111)	(156)	(343)
Amortissement	(9 826)	(61 892)	(6 651)	(78 369)
Différences de conversion	11 577	18 735	86	30 398
Solde au 1^{er} novembre 2014	451 789	626 725	25 370	1 103 884
Coût	559 466	1 197 660	69 058	1 826 184
Amortissement et dépréciation cumulés	(107 677)	(570 935)	(43 688)	(722 300)
Valeur nette comptable	451 789	626 725	25 370	1 103 884
Exercice 2015				
Acquisitions ¹	128 801	124 229	8 603	261 633
Transferts	(348)	1 760	(89)	1 323
Regroupements d'entreprises	40 848	37 849	3 229	81 926
Cessions	(244)	(702)	(169)	(1 115)
Amortissement	(14 271)	(101 559)	(9 505)	(125 335)
Différences de conversion	37 869	61 476	301	99 646
Solde au 31 octobre 2015	644 444	749 778	27 740	1 421 962
Coût	769 471	1 438 384	78 799	2 286 654
Amortissement et dépréciation cumulés	(125 027)	(688 606)	(51 059)	(864 692)
Valeur nette comptable	644 444	749 778	27 740	1 421 962

¹ Les acquisitions d'immobilisations corporelles incluent un montant de 3 185 \$ (461 \$ en 2014) d'intérêts capitalisés.

Les bâtiments et équipements incluent des projets importants en cours dont un montant de 151 111 \$ (104 518 \$ en 2014) est non amorti.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2015

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET ÉCARTS D'ACQUISITION

	Relations clients	Marque de commerce, logiciels et autres droits	Total immobilisations incorporelles	Écarts d'acquisition
Au 2 novembre 2013				
Coût	49 349	93 260	142 609	156 801
Amortissement et dépréciation cumulés	(22 385)	(40 942)	(63 327)	(24 371)
Valeur nette comptable	26 964	52 318	79 282	132 430
Exercice 2014				
Acquisitions ¹	-	25 796	25 796	-
Regroupements d'entreprises	58 914	11 008	69 922	585 605
Amortissement	(6 755)	(5 205)	(11 960)	-
Différences de conversion	3 585	790	4 375	21 624
Solde au 1^{er} novembre 2014	82 708	84 707	167 415	739 659
Coût	113 869	132 170	246 039	766 008
Amortissement et dépréciation cumulés	(31 161)	(47 463)	(78 624)	(26 349)
Valeur nette comptable	82 708	84 707	167 415	739 659
Exercice 2015				
Acquisitions ¹	-	22 350	22 350	-
Transferts	2 411	(2 941)	(530)	-
Regroupements d'entreprises	-	138 966	138 966	175 342
Amortissement	(12 777)	(7 644)	(20 421)	-
Différences de conversion	12 579	1 873	14 452	102 600
Solde au 31 octobre 2015	84 921	237 311	322 232	1 017 601
Coût	133 239	290 187	423 426	1 048 165
Amortissement et dépréciation cumulés	(48 318)	(52 876)	(101 194)	(30 564)
Valeur nette comptable	84 921	237 311	322 232	1 017 601

¹ Les acquisitions d'immobilisations incorporelles incluent un montant de 990 \$ (331 \$ en 2014) d'intérêts capitalisés.

Les logiciels incluent un projet important en cours dont un montant de 34 364 \$ (36 070 \$ en 2014) est non amorti.

La valeur comptable des écarts d'acquisition se répartit entre les unités d'affaires isolables de la façon suivante :

	2015	2014
Division Fromages et Ingrédients – Fromages Canada	47 899	46 906
Division Fromages et Ingrédients – Fromages fins	20 837	20 837
Division Natrel et Produits frais – Canada	212 029	34 559
Division Fromages et Ingrédients – Fromages États-Unis	633 284	548 092
Division Fromages et Ingrédients – Ingrédients États-Unis	52 404	45 174
Division Natrel – États-Unis	51 148	44 091
	1 017 601	739 659

Les tests de dépréciation effectués au 31 octobre 2015 et au 1^{er} novembre 2014 n'ont entraîné la comptabilisation d'aucune perte de valeur.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2015

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

12. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2015	2014
Contrats d'approvisionnement et autres	25 683	26 740
Crédits d'impôts à recevoir	5 632	4 376
	31 315	31 116

13. DÉCOUVERTS ET EMPRUNTS BANCAIRES

La Coopérative et ses filiales disposent de marges de crédit pouvant s'élever à 49 803 \$ (dont 2 805 \$ sont utilisées au 31 octobre 2015) et portant intérêt à des taux variables n'excédant généralement pas le taux préférentiel plus 2,75 %. Aucun actif de la Coopérative n'est donné en garantie. Les marges de crédit de la Coopérative sont généralement renouvelables annuellement. Les marges de crédit étaient utilisées pour 15 489 \$ au 1^{er} novembre 2014.

14. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2015	2014
Membres	121 882	134 085
Tiers	546 383	480 671
Coentreprises	1 864	1 072
	670 129	615 828

15. DETTE À LONG TERME

	2015	2014
Prêt à terme (1 063 600 \$ US en 2015 et 1 150 000 \$ US en 2014) ¹	1 378 714	1 284 981
Emprunt à terme rotatif ²	14 971	-
Emprunt à terme rotatif (115 000 \$ US) ²	150 363	-
Emprunts de la Coopérative, ne portant pas intérêt ³	41	214
	1 544 089	1 285 195
Tranche échéant à moins d'un an	147 219	95 149
	1 396 870	1 190 046

¹ Prêt à terme libellé en dollars américains portant intérêt au taux de base US plus 2,88 % (3,40 % au 31 octobre 2015) et remboursable à raison de 10 % par année en moyenne jusqu'à échéance en août 2019. Aucun actif de la Coopérative n'est donné en garantie et la Coopérative doit rencontrer certains ratios financiers qui sont respectés au 31 octobre 2015.

² Emprunt à terme rotatif de 400 000 \$, dont 165 334 \$ est utilisé au 31 octobre 2015, portant intérêt à un taux de 3,18 % et remboursable en août 2020 si aucune demande de prorogation n'est signifiée aux prêteurs et acceptée par ces derniers. Advenant l'utilisation du solde restant de l'emprunt à terme rotatif, le taux d'intérêt n'excéderait généralement pas le taux préférentiel plus 2,75 % ou le taux de base US plus 2,75 %. Cet emprunt est sujet à des frais d'attente sur la portion inutilisée. Aucun actif de la Coopérative n'est donné en garantie.

³ Ces emprunts, garantis par des équipements spécifiques, ne portent pas intérêt et viennent à échéance entre décembre 2015 et février 2016.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2015

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2016	150 404
2017	150 363
2018	180 435
2019	909 496
2020	165 334

Au 31 octobre 2015, le prêt à terme était désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger.

16. AUTRES PASSIFS À LONG TERME

	2015	2014
Crédits d'impôts différés	4 818	4 433

17. CAPITAL (en dollars)

Ce qui suit constitue un résumé de certains privilèges, droits et conditions rattachés aux parts de la Coopérative. Il y a lieu de se reporter aux statuts de la Coopérative pour le texte intégral.

Seuls les membres ont droit de vote, à raison d'un vote par membre. Chaque membre souscrit à une part de membre, d'une valeur nominale de 100 \$. De plus, chacun souscrit à 10 parts de placement M, soit de série 1 d'une valeur nominale de 20 \$ chacune, soit de série 2 d'une valeur nominale de 1 000 \$, dépendant de la date d'adhésion du membre. D'autres séries de parts de placement M pourront être émises ultérieurement sur décision du conseil d'administration.

En contrepartie de ristournes, des parts de placement A sont émises. À défaut d'atteindre un seuil minimum de capital par hectolitre de lait produit, des retenues sont effectuées sur le paiement de ristournes au comptant et sur le paiement des livraisons de lait. Le seuil minimum de capital par membre varie de 5 à 10 \$ par hectolitre selon la date d'adhésion et est sujet à révision. Les parts de placement A peuvent être transférées à des membres auxiliaires et sont admissibles sous certaines conditions au Régime enregistré d'épargne-retraite, au Régime d'investissement coopératif et au report d'impôt.

Lors des derniers regroupements de la Coopérative avec Farmers Co-operative Dairy Limited et Dairytown Products Ltd., des titres de créances ont été émis aux anciens membres de Farmers Co-operative Dairy Limited et Dairytown Products Ltd. Les titres de créances, présentés comme élément de capital, peuvent être transférés à des membres auxiliaires et ne sont pas admissibles au Régime enregistré d'épargne-retraite, au Régime d'investissement coopératif et au report d'impôt.

Le capital est variable et illimité quant au nombre de parts de chaque catégorie, sauf pour les parts de placement B, C et D qui sont limitées à 10 parts chacune. Les parts de membre ainsi que les parts de placement A ainsi que les titres de créances sont rachetables à leur valeur nominale selon certaines modalités, sur décision du conseil d'administration, compte tenu des besoins de trésorerie à court et long termes.

Le 17 décembre 2014, la Coopérative a émis 4 700 000 parts privilégiées de premier rang, série 1, d'une valeur nominale de 100 \$ chacune, pour une considération en espèces de 470 000 000 \$. Ces parts donnent droit à un dividende minimum cumulatif annuel de 5,9 % de la valeur nominale et payable semi-annuellement sur déclaration du conseil d'administration. Elles n'ont pas de date de maturité et peuvent être rachetées, en totalité ou en partie, sur décision du conseil d'administration selon certaines modalités à compter du 1^{er} avril 2017.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2015

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

18. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL, NET D'IMPÔTS

	2015	2014
Pertes sur instruments financiers désignés comme couverture de flux de trésorerie	(517)	(724)
Écart de conversion de devises d'établissements étrangers, net des opérations de couverture	338 994	60 886
Écart de conversion de devises de la dette à long terme désignée comme élément de couverture d'investissements nets dans un établissement étranger	(245 139)	(34 500)
Quote-part du cumul des autres éléments du résultat global des coentreprises	(218)	(13)
	93 120	25 649

19. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'analyse qui suit explique les risques financiers liés aux instruments financiers au 31 octobre 2015 :

JUSTE VALEUR

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. En raison de leur échéance à court terme, la valeur comptable des instruments financiers à court terme est présumée correspondre approximativement à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent généralement l'encaisse et placement temporaire, les débiteurs, les découverts et emprunts bancaires ainsi que les créditeurs et charges à payer.

La juste valeur estimée de la dette à long terme selon les conditions actuelles du marché s'apparente à la valeur comptable en date du bilan.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Coopérative soit dans l'incapacité de remplir ses obligations financières en temps opportun. Une centralisation de la gestion de la trésorerie et du financement permet à la Coopérative de réduire le risque de liquidité. La Coopérative réduit également ce risque en maintenant des prévisions financières détaillées ainsi que des plans stratégiques à long terme. S'il y a surplus de liquidité, ceux-ci sont appliqués au remboursement de la dette.

RISQUE DE CRÉDIT

Les débiteurs sont constitués principalement des comptes clients générés dans le cours normal des affaires. Malgré la présence de quelques comptes d'importance provenant d'un certain niveau de concentration dans l'industrie alimentaire, la diversification des segments de marché de la clientèle (détaillants, grossistes, manufacturiers, services alimentaires) et de l'étendue géographique des activités de la Coopérative en réduit le risque de crédit. De plus, les risques de crédit sont réduits par des conditions de paiements en rapport avec le cycle relativement rapide de consommation des produits. À la fin de l'exercice, 5 % des débiteurs excédaient de plus de 30 jours les échéances standards de paiement.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2015

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Les éléments d'actif et de passif financiers ne portent pas intérêt, excepté pour l'encaisse, le placement temporaire, les découverts et emprunts bancaires et la dette à long terme.

La Coopérative est exposée au risque de flux de trésorerie associés aux paiements d'intérêts en raison des fluctuations de taux d'intérêt sur les instruments financiers portant intérêt à des taux variables. Relativement à la dette long terme, les flux de trésorerie subiraient une incidence négative en cas d'augmentation du taux de référence et des taux préférentiels; l'incidence serait positive relativement à ses soldes d'encaisse. Dans le cas d'une diminution des taux, l'incidence serait contraire. L'utilisation de la dette à long terme est principalement liée aux regroupements d'entreprises.

Analyse de sensibilité liée au risque de taux d'intérêt

La dette à long terme est exposée au risque de fluctuation des taux d'intérêt. Si le taux d'intérêt moyen avait été plus élevé de 1 %, en supposant que toutes les autres variables étaient demeurées inchangées, l'excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative aurait diminué de 14 902 \$.

RISQUE DE CHANGE

La Coopérative exerce des activités à l'extérieur du Canada, principalement aux États-Unis par l'entremise de filiales. Elle est, par conséquent, exposée à des risques découlant des variations de change sur l'investissement net dans ses filiales étrangères.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2015, si le dollar US s'était apprécié de 0,01 \$ en moyenne comparativement au dollar canadien et en supposant que toutes les autres variables demeureraient inchangées, l'impact de cette augmentation aurait été marginal sur l'excédent net avant impôts et l'impact sur le résultat global aurait été une augmentation de 3 807 \$.

La Coopérative effectue aussi certaines opérations d'achats et de ventes en devises étrangères. La Coopérative se protège contre les risques de change pour des transactions futures prévues au moyen de contrats à terme sur devises, principalement en devises américaines, en euros et en livres sterling. Les gains ou pertes de change non réalisés sont enregistrés initialement au résultat global et renversés aux résultats à l'échéance des contrats. En date de présentation de l'information financière, les contrats de change, s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an, se détaillent comme suit :

Achats 2 157 \$ US contre \$ CA
Achats 10 138 euros contre \$ CA
Ventes 183 GBP contre \$ CA
Achats 3 531 euros contre \$ US

RISQUE DE MESURE

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés selon la hiérarchie suivante :

- a) Niveau 1 : juste valeur basée sur les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques.
- b) Niveau 2 : juste valeur basée sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement.
- c) Niveau 3 : juste valeur non basée sur des données de marché observables.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2015	2014
Contrats de change	-	(116)	-	(116)	(1 020)
Contrats à terme sur marchandises	(728)	-	-	(728)	-

RISQUE LIÉ AU MARCHÉ AMÉRICAIN

Le prix du lait ainsi que les prix des produits de lactosérum et de fromages aux États-Unis dépendent des fluctuations de l'offre et la demande sur les marchés, influencées notamment par la conjoncture économique mondiale.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2015

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

20. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- a) Les engagements contractuels relatifs principalement à des contrats de location simple s'établissent à 9 145 \$ pour le prochain exercice, à 13 637 \$ pour 2017 à 2020 et à 16 015 \$ pour les années suivantes.
- b) La Coopérative s'est engagée pour l'achat de 50 757 \$ d'immobilisations corporelles et incorporelles dans le cadre de projets importants.
- c) La Coopérative est partie liée à des litiges provenant du cours normal des affaires. Bien que l'issue de ces litiges ne puisse pas être prédite avec certitude, le passif y étant lié est comptabilisé dans la mesure où une perte est probable et que celle-ci peut être estimée. De plus, la direction estime que le montant des pertes pouvant résulter de ces litiges serait minime.

21. AVANTAGES FUTURS DU PERSONNEL

Les avantages futurs du personnel sont constitués principalement des régimes de retraite, dont les obligations découlant des régimes à prestations déterminées sont basées sur le nombre d'années de service et le salaire de fin de carrière. Les prestations de retraite sont sujettes à des ajustements en fonction d'une formule basée sur les rendements des caisses et de l'indice des prix à la consommation. Les évaluations actuarielles aux fins des régimes sont mises à jour tous les ans, les dernières datant de décembre 2014.

La Coopérative offre aussi à certains employés d'autres avantages à long terme qui prévoient le paiement des primes d'assurance-vie et d'assurance-maladie pour les employés retraités. Elle offre également un régime à rémunération différée à un nombre limité d'employés. Les autres avantages à long terme ne sont pas capitalisés et sont présentés à titre d'autres régimes.

La charge nette se présente comme suit :

	2015	2014
Régimes à cotisations déterminées		
Charge nette	18 648	13 868
Régimes à prestations déterminées		
Coût des services rendus	5 771	5 837
Frais d'administration	747	743
Coût des services passés	1 179	-
Intérêts débiteurs sur l'obligation des prestations constituées	9 980	9 656
Intérêts sur l'effet du plafond de l'actif	43	199
Rendement prévu des actifs des régimes	(9 316)	(8 759)
Charge nette	8 404	7 676

Les informations relatives aux régimes à prestations déterminées se présentent comme suit :

	2015	2014
Actif des régimes		
Juste valeur au début	221 277	195 201
Frais d'administration	(747)	(743)
Rendement prévu des actifs des régimes	9 316	8 759
Cotisations de l'employeur	4 147	9 749
Cotisations des employés	1 890	1 942
Prestations versées	(9 283)	(8 525)
Gains actuariels	575	14 894
Juste valeur à la fin	227 175	221 277

Les titres de participation représentent 55 % (53 % en 2014) et les obligations 37 % (40 % en 2014) des actifs investis majoritairement au Canada.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2015

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	2015	2014
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début	231 711	212 194
Coût des services rendus	5 771	5 837
Intérêts débiteurs	9 980	9 656
Coût des services passés	1 179	-
Cotisations des employés	1 890	1 942
Prestations versées	(9 283)	(8 525)
Pertes actuarielles (gains actuariels)	(914)	10 607
Solde à la fin	240 334	231 711

	2015	2014
Obligation relative aux régimes de retraite		
Situation de capitalisation – actif net de l'obligation (déficit)	(13 159)	(10 434)
Incidence du test de plafonnement de la valeur de l'actif	(2 502)	(1 009)
Obligation relative aux régimes de retraite	(15 661)	(11 443)
Autres régimes	(6 161)	(4 146)
Obligation relative aux avantages futurs du personnel	(21 822)	(15 589)

Pour les régimes dont l'obligation au titre des prestations constituées était supérieure à l'actif, l'obligation est de 142 115 \$ (108 983 \$ en 2014) et l'actif est de 125 476 (93 395 \$ en 2014).

Les gains actuariels (pertes actuarielles) sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et se présentent comme suit :

	2015	2014
Gains actuariels de l'exercice	1 489	4 281
Incidence du plafonnement de la valeur de l'actif	(1 450)	3 623
Montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	39	7 904
Solde au début	(680)	(8 584)
Solde à la fin	(641)	(680)

	2015	2014
Moyenne pondérée des hypothèses		
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	4,25%	4,25 %
Taux d'inflation à long terme de la masse salariale	4,00%	4,00 %
Coûts nets des prestations pour l'exercice		
Taux d'actualisation	4,25%	4,50 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	4,25%	4,50 %
Taux d'inflation à long terme de la masse salariale	4,00%	4,00 %

La Coopérative participe à des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées pour certains groupes d'employés syndiqués. Compte tenu des informations disponibles, ces régimes sont comptabilisés comme les régimes à cotisations déterminées, dont les cotisations de l'exercice s'élèvent à 4 548 \$.

La Coopérative prévoit verser des cotisations de 15 369 \$ aux régimes à prestations définies au cours du prochain exercice.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2015

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Les hypothèses actuarielles significatives servant à établir l'obligation des régimes à prestations définies incluent le taux d'actualisation et le taux d'augmentation des salaires futurs. Le tableau ci-dessous résume l'incidence d'une modification de ces hypothèses actuarielles sur la valeur de l'obligation au titre des prestations définies au 31 octobre 2015.

	Modification de l'hypothèse	Augmentation de l'obligation
Diminution du taux d'actualisation	0,25 %	9 277
Augmentation du taux d'inflation à long terme de la masse salariale	0,25 %	995

22. PARTIES LIÉES

FILIALES ET COENTREPRISES

Les principales filiales et coentreprises de la Coopérative sont les suivantes :

	Pays d'incorporation	% de détention	
		2015	2014
Agropur inc.	États-Unis	100 %	100 %
Agropur Groupe Export inc.	Canada	100 %	100 %
Aliments Ultima inc.	Canada	50 %	50 %

La transformation du lait ainsi que l'exportation de produits laitiers et ingrédients alimentaires sont les principales activités de ces filiales et coentreprises.

Au cours de l'exercice, la Coopérative a conclu des achats de matières premières et de produits finis avec ses coentreprises pour un montant de 42 998 \$ (44 801 \$ en 2014).

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

La rémunération des membres du conseil d'administration et du personnel de la direction se détaille comme suit :

	2015	2014
Salaires et autres bénéfices	18 375	10 080
Avantages postérieurs à l'emploi	2 351	1 165
	20 726	11 245

23. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés selon la présentation de l'exercice en cours.

24. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN (en dollars)

Le 16 décembre 2015, la Coopérative a émis 3 000 000 parts privilégiées de premier rang, série 2, d'une valeur nominale de 100 \$ chacune, pour une considération en espèces de 300 000 000 \$. Ces parts donnent droit à un dividende minimum cumulatif annuel de 6,55 % de la valeur nominale et payable semi-annuellement sur déclaration du conseil d'administration. Elles n'ont pas de date de maturité et peuvent être rachetées, en totalité ou en partie, sur décision du conseil d'administration selon certaines modalités à compter du 1^{er} avril 2019. La considération reçue de cette émission sera utilisée pour rembourser le prêt à terme.

AGROPUR
COOPÉRATIVE

Siège social et Opérations Canada

4600, rue Armand-Frappier
Longueuil (Québec) J3Z 1G5
450-646-1010

Opérations États-Unis, Agropur inc.

3500, East Destination Drive
Appleton (Wisconsin) 54915
920-944-0990

Aliments Ultima*

4600, rue Armand-Frappier
Longueuil (Québec) J3Z 1G5
450-646-1010

*coentreprise





AGROPUR
Coopérative laitière

